



PROSPECTIVE 2020 DES BASSINS D'ELEVAGE RUMINANT EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Avec le soutien du Conseil Régional de Champagne-Ardenne



Février 2009

SOMMAIRE

1. Les objectifs de l'étude	2
2. La méthodologie utilisée	3
3. La situation actuelle de l'élevage ruminant	5
4. Les différents scénarios étudiés	10
5. Analyse critique des scénarios	27
6. Les leviers	30
7. Pour une dynamique régionale de l'élevage	31
<u>Annexes :</u>	37
♦ Liste des professionnels invités au séminaire	38
♦ Compte rendu du séminaire élevage des 27 et 28 mars 2008	39
♦ Liste des techniciens du groupe de travail	53
♦ Grille d'évolution des cas types en 2020 (base OSE)	54

1. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les professionnels agricoles s'interrogent sur le devenir de l'agriculture régionale après 2013, date retenue pour une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune.

Nos exploitations françaises touchent aujourd'hui des aides par exploitation en fonction des références historiques et des productions en place. Il s'agit de véritables compensations qui permettent de ne pas déstructurer les bassins et les filières de production.

L'Union Européenne, via les négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce, pourrait faire le choix d'un libéralisme maximal en laissant le marché réguler l'offre.

On nous annonce la suppression des quotas laitiers, le découplage total, soit une déconnexion complète entre la production et les aides touchées et on s'achemine globalement vers une baisse des aides à l'exploitation.

En 2006, le montant global des subventions versées aux agriculteurs champardennais a atteint 573 millions d'euros (pratiquement 14% du chiffre d'affaires régional). L'élevage représentait 10,5% du chiffre d'affaires régional avec 443 millions d'euros.

Dans ce contexte, les professionnels s'inquiètent de la place qu'aura demain l'élevage en région. Des éléments conjoncturels, voire structurels, confortent ces craintes : difficulté d'installation des jeunes agriculteurs en élevage, instabilité du prix des céréales, augmentation du prix des intrants et de l'alimentation, crises à répétition en élevage (ESB, FCO, grippe aviaire...). L'arrêt des productions animales et le labour des prairies permanentes sont une solution désormais courante. L'élevage est souvent montré du doigt en calquant les problèmes bretons sur notre région et en oubliant les aspects positifs. L'élevage n'était-il pas encore décrié dans le plan climat régional comme source de pollution ?

Au-delà même de savoir quelle sera la place de l'élevage demain, faut-il encore un élevage régional ?

Nous n'avons pas de boule de cristal pour projeter une image de l'avenir mais nous allons essayer d'appréhender les déterminants qui vont confectionner cet avenir. Afin de les déceler, nous avons utilisé une méthode de travail qui se généralise. Il s'agit de la méthode des scénarios afin d'analyser différents avènements en fonction de facteurs déterminants. L'intérêt est de bien caractériser ces facteurs ou moteurs afin de pouvoir agir dessus. L'avenir de l'élevage sera probablement un mix de ce que nous allons vous présenter dans des scénarios volontairement assez caricaturaux.

Nous avons choisi l'année 2020 pour essayer de se libérer de l'analyse tendancielle avec une date suffisamment éloignée. Tout le monde à l'œil rivé sur 2013 et l'inertie des effets de la réforme, les adaptations nécessaires, nous laissent présager d'une stabilité vers 2020.

Ce travail a permis d'engager une véritable dynamique auprès des professionnels et des techniciens de tous les départements et de toutes les filières. Comme attendu, la réflexion s'est très vite centrée sur la production laitière avec les conséquences par ricochet sur la production de viande.

2. LA METHODOLOGIE UTILISEE

◆ Un séminaire de 1,5 jour entre professionnels les 27 et 28 mars 2008.

Les entreprises publiques ou privées du monde agricole et, d'une manière générale, l'ensemble des opérateurs socio-économiques sont confrontés à des réalités multiples et changeantes (évolution des réglementations, instabilité des attentes, pression des facteurs environnementaux, volatilité des comportements clients, diversité des partenariats, ruptures technologiques, concurrences ...) qui nécessitent **une actualisation constante de leurs positionnements stratégiques**.

Au regard de ces réalités, les responsables de la Chambre d'Agriculture Régionale de Champagne Ardenne ont souhaité organiser **une réflexion prospective pour préparer la construction des actions prioritaires d'accompagnement du développement des activités agricoles et des territoires notamment celles liées à l'élevage**.

Le cabinet DIAGONART Conseil, représenté par Joseph LUSTEAU, compte tenu de sa spécificité technique, a été retenu pour accompagner sur le plan méthodologique cette réflexion.

Les objectifs de cette mission se situaient à trois niveaux :

1. Le rappel des éléments de la situation actuelle, l'analyse **des questions clés et des enjeux à long terme**
2. La structuration **des figures à long terme** de l'élevage en Champagne-Ardenne
3. L'identification **des moteurs du développement** de l'élevage

Pour la mise en œuvre de cette opération, DIAGONART Conseil s'est appuyé :

- ▶ Sur les responsables de la Chambre pour préparer le choix du thème, la constitution du groupe de prospective et l'état des lieux de l'élevage en amont des travaux du séminaire
- ▶ Lors du séminaire, sur l'apport des participants qui étaient directement impliqués dans l'élaboration de ces repères de prospective pour l'élevage de la Région
- ▶ Sur les bases méthodologiques de la prospective préventive® pour animer les travaux.

Membres du groupe :

Vous trouverez les noms des personnes présentes en annexe avec le compte rendu du séminaire. Tous les systèmes d'exploitation étaient représentés (bovin lait avec maïs, bovins lait à l'herbe, naisseur vaches allaitantes, naisseur engraisseur vaches allaitantes, engraisseur spécialisé, ovins de plein air et ovins de bergerie) ainsi que les filières (lait, viande, AOC).

Une animation en duo :

Joseph LUSTEAU (Diagonart Conseil) a animé le groupe et Lucien BOURGEOIS (Conseiller du Président à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a remplacé le contexte de l'étude au niveau mondial.

Un appui permanent de l'Institut de l'Elevage :

Nos relais « Grand Est » de l'Institut de l'Elevage, Bernard MORHAIN et Dominique CAILLAUD nous ont épaulé tout au long de nos travaux.

Le groupe a obtenu 3 productions :

- ① **L'identification des bonnes questions.** Quelles sont les questions posées sur les enjeux relatifs à l'avenir de l'élevage ruminant ? (bovins lait, bovins viande, ovins)
- ② **Quels sont les moteurs ?** C'est-à-dire quels sont les leviers qui sont du point de vue du groupe de nature à changer la donne de l'élevage ruminant en Champagne-Ardenne dans l'avenir ?
- ③ **Une description partagée des figures à long terme.** Il s'agit des scénarios potentiellement réalisables selon la mise en adéquation de plusieurs leviers.

◆ Elaboration des scénarios et expertise.

Suite au séminaire avec les professionnels, la CRA a animé de nombreuses réunions de travail avec les ingénieurs élevage des Chambres d'Agriculture, les experts de l'Institut de l'Elevage et Lucien BOURGEOIS.

Nous avons obtenu **5 scénarios** qui vous seront ensuite présentés.

Ils ont été élaborés à partir des moteurs et figures à long terme retenus par les professionnels pendant le séminaire. Puis, nous avons analysé l'évolution de l'ensemble des systèmes d'exploitation (cas-type de l'Observatoire des Systèmes d'Exploitation) pour chaque scénario. L'objectif étant de définir l'impact de chaque scénario en 2020 pour l'élevage régional, nous avons comparé les évolutions par rapport à 2006, notre année de référence.

◆ Présentation aux professionnels et validation.

Nous avons réuni à nouveau les professionnels du séminaire le 3 octobre pour leur présenter les travaux et leur faire réfléchir aux leviers.

Nous avons finalisé le dossier en octobre puis obtenu une validation en bureau restreint de la Commission Régionale Elevage le 17 novembre avant dépôt officiel auprès du Conseil Régional.

3. LA SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE RUMINANT

Pour le séminaire, la CRA a préparé un état des lieux de l'élevage ruminant sur les acteurs, les activités, les territoires et les représentations. Un document a été remis à l'ensemble des participants.

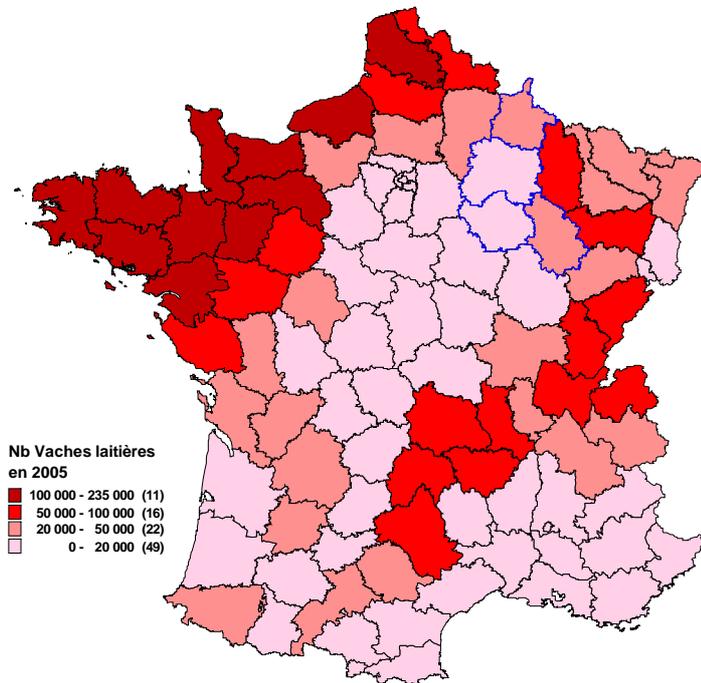
Les actions, les activités, les territoires, les représentations :

- La valeur ajoutée de l'agriculture champardennaise est 5 fois plus importante que pour la moyenne France (10,5%)
- 6 500 exploitations d'élevage ruminant sur un total de 24 600 exploitations (3 600 cultures, 14 500 viticulteurs)
- 2 600 exploitations laitières, 3 000 exploitations VA et 870 exploitations ovines,
- 110 000 VL, 108 000 VA, 30 000 JB, 29 000 bœufs, 105 000 brebis,
- 670 millions de litres de lait produits,
- 305 000 ha de STH et 31 000 ha de maïs fourrage dans un total régional de 1 585 000 ha de SAU,
- 10,5% du chiffre d'affaires total régional en élevage (54% viticulture, 31% cultures)

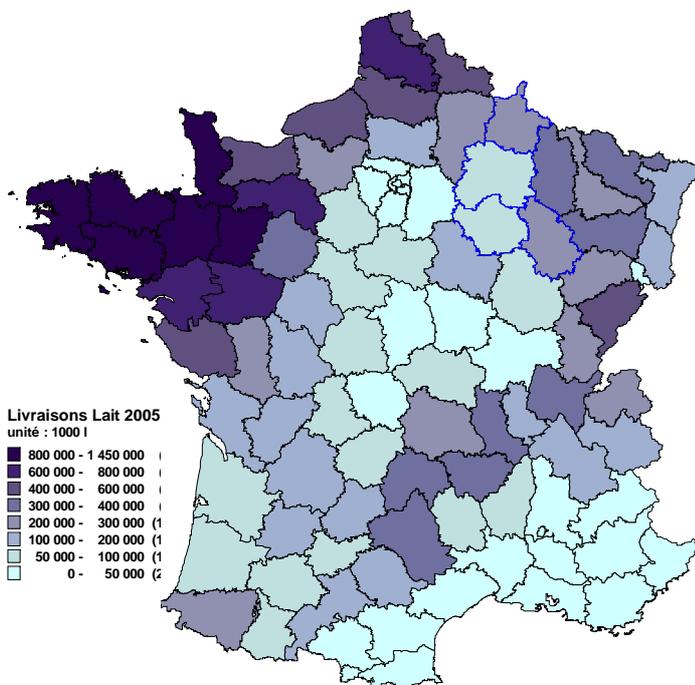
- Entreprises laitières : dans les Ardennes, la Haute-Marne, la zone Chaource,
- AOC Brie de Meaux, Brie de Melun, Chaource, Langres, Epoisses, Emmental Grand Cru Label Rouge,
- Viande : une collecte faite par 11 organisations de producteurs mais beaucoup d'abattages à l'extérieur de la région. Il reste 5 abattoirs dont 1 de 20 000 tonnes.
- Agriculture Biologique : 145 exploitations au total dont 50 exploitations d'élevage
7 000 ha dont 4 200 ha de SFP
- 5 usines de biocarburant en développement,
- 4 projets industriels utilisateurs de biomasse (paille...).

La représentation géographique :

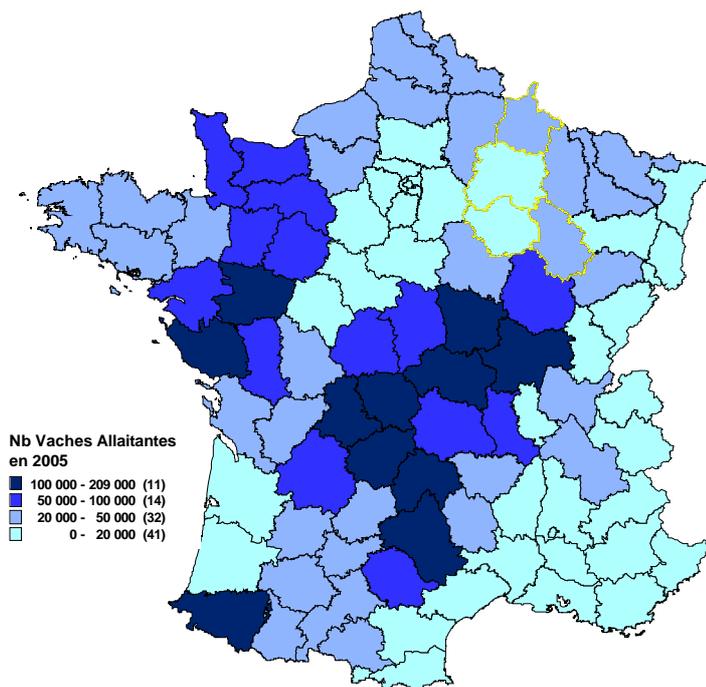
Cartes nationales :



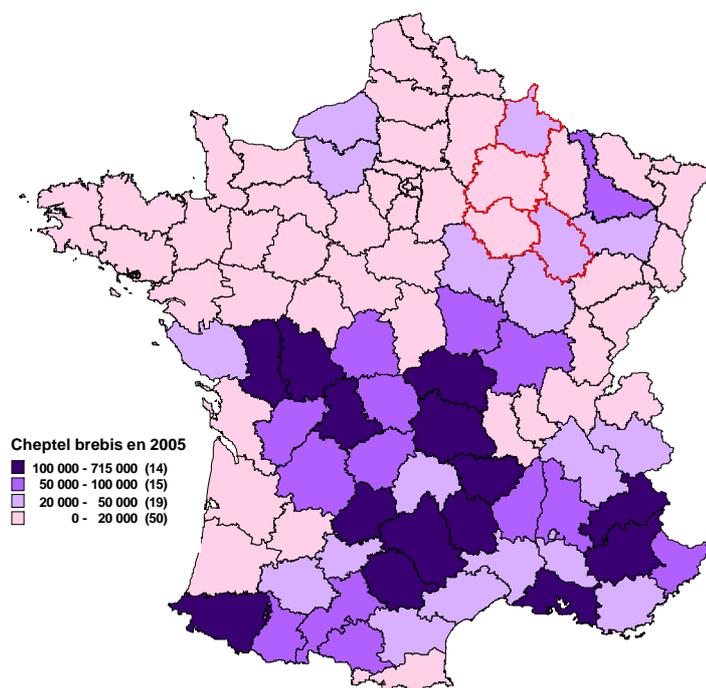
La carte de répartition des VL en France nous permet de constater la concentration bretonne. Tous les départements en rouge foncé ont à eux seuls plus de vaches que les 4 départements de Champagne-Ardenne.



Le même constat est fait avec les livraisons de lait.



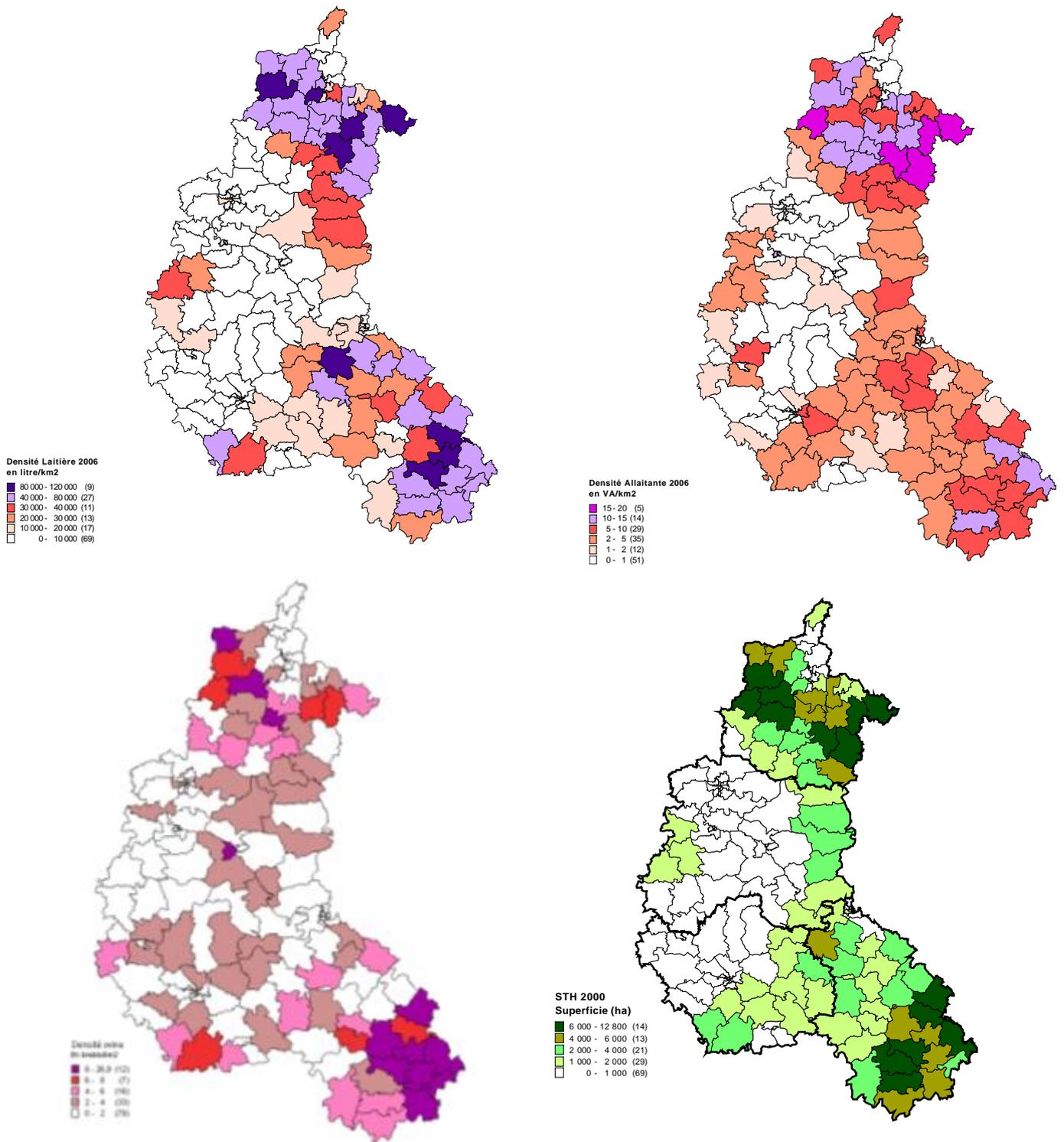
Nous retrouvons 2 groupes de régions dominantes : la Bourgogne, le Limousin, l’Auvergne et la Basse-Normandie et Pays de Loire. Les départements avec les 2 dernières classes de bleu ont un effectif supérieur à chacun de nos départements. Le bleu foncé montre même les départements qui ont plus de vaches allaitantes que notre région.



La carte nous désigne les grandes régions de production de brebis laitières (Midi-Pyrénées, Auvergne, Limousin, Provence-Alpes-Côte d’Azur) et la fracture est marquée avec les régions au nord de la Loire, spécialisées dans l’élevage de brebis de race à viande, en zone de plaine.

Dans l’ensemble, nos cartes nous confirment à chaque fois « la fracture régionale » de l’élevage avec nos deux départements herbagers des Ardennes et de la Haute-Marne séparés par l’Aube et la Marne.

Cartes régionales :



Les cartes régionales de densité en productions bovines et ovines montrent les cantons où l'élevage est présent. Nous retrouvons ainsi les zones herbagères du nord des Ardennes et du sud de la Haute-Marne, la zone AOC Chaource de l'Aube et l'Argonne marnaise. Nous pouvons noter la densité plus importante de vaches allaitantes dans les Ardennes et le noyau de production ovine dans le sud de la Haute-Marne.

Projections tendancielles élevage jusqu'en 2020

Nb total d'exploitations	1988	2000	2005	2020	Tendance 2020
	35 500	27 553	24 562	17 000	
Nb d'exploitations élevage	1988	2000	2005	2020	Tendance 2020
	15 200	8 512	6 525	2 500	
Nb VA	1988	2000	2006	2020	Tendance 2020
	82 000	107 268	108 540	112 000	
Nb VL	1988	2000	2006	2020	Tendance 2020
	166 000	122 426	110 495	86 000	
Production lait en millions de litres	1988	2000	2006	2020	Tendance 2020
	604	646	670	670	
Nb Brebis	1988	2000	2006	2020	Tendance 2020
	134 000	102 534	105 260	82 000	
STH en Ha	1988	2000	2006	2020	Tendance 2020
	349 000	310 000	305 000	270 000	

Si nous nous basons sur une projection tendancielle, l'élevage 2020 pourrait avoir cette image. En résumé, une baisse drastique du nombre d'exploitations, une décapitalisation accrue du cheptel laitier, avec la poursuite d'intensification des systèmes (plus de lait par vache), une décapitalisation du cheptel ovin et une diminution marquée des surfaces en herbe (au moins les 10% de retournement des prairies permis par le niveau national). Seul le nombre de vaches allaitantes augmente, mais sans compenser la baisse du nombre de vaches laitières. Les effets de la FCO, qui a touché durement notre élevage dont le cheptel ovins en premier lieu, et les retournements actuels des prairies nous laissent penser que cette projection n'est pas complètement infondée.

Mais il convient d'analyser les chiffres plus finement en revenant à l'échelle des systèmes d'exploitation avec une approche de l'évolution des moteurs.

4. LES CINQ SCENARIOS EDUDIES

- ① L'élevage résiduel.**
- ② Le lait fait de la résistance.**
- ③ Les filières pilotent les productions de masse.**
- ④ La valeur ajoutée par l'origine géographique.**
- ⑤ Les systèmes autonomes ou la complémentarité entre les productions.**

Scénario 1 : L'élevage résiduel

Alternatives végétales. Elevage dans les zones d'herbe par défaut.

Contexte général :

Les agriculteurs privilégiant les choix de valorisation du végétal en dehors de l'élevage, nous retrouvons un élevage résiduel ciblé dans les zones d'herbe par défaut (ultra identitaire), le reste du territoire étant dédié aux cultures végétales. Les filières de transformation doivent s'adapter aux zones de production d'élevage plus restreintes.

Nous supposons aussi qu'il n'y a pas de freins réglementaires sur le retournement des prairies et que ceux sur l'utilisation des produits phytosanitaires sont assez faibles. Il n'y a plus de quotas laitiers. La logique est celle de nourrir les hommes avec des céréales dont les quantités sont insuffisantes.

Jusqu'où laboure-t-on les prairies avec ce scénario ?

Le constat est fait qu'en région, il y a très peu de systèmes tout herbe.

L'élevage est plus résistant dans le nord des Ardennes et le sud Haut-Marnais. Les marges en élevage sont faibles avec un lait peu cher. C'est un scénario « de repli ». Le quota laitier régional n'est pas produit.

Moteurs utilisés : D (alternatives végétales)/ A (élevage herbe par défaut)/ B (valorisation production et terroirs)/ G (pression conso, sociétale)/ J (paysages aménagement territoire).
phénomène fort : D=1

Hypothèses retenues :

Chiffres : céréales : 250 €/t
 lait : 300 €/t lait bio 350 €/t
 viande : 2,80 €/kg charolais
 2,30 €/kg laitier
 fioul : 1,5 €/l
 N : 1,80 €/unité paille à 100 €/tonne rendue

Les atouts :

Forte progression des cultures pour la vente soit vers l'alimentation humaine, soit vers la filière agro carburants, moindre concurrence avec l'alimentation animale.

Les contraintes :

Peu de filières qualité (label-AB) ou territoriales (AOC) permettant d'enrayer le phénomène
 Coût de l'agrandissement et des investissements (matériels et stockage)
 Renouvellement des actifs et transmission des capitaux plus difficiles

Descriptif :

C'est l'image de la dynamique actuelle où l'élevage n'a plus la cote (réglementation, investissements, charge de travail...) mais amplifiée par l'écart de prix favorable aux céréales qui sont sur un marché porteur (alimentation et agro carburant).

Dans ce contexte, toutes les surfaces labourables sont mises en culture, la part réservée à l'élevage se cantonne dans les zones herbagères par obligation (mise en culture impossible à cause des contraintes physiques ou agronomiques). La conduite de l'élevage est très extensive où l'économie de charge passe en priorité.

A l'extrême, on peut imaginer une proportion de friches et reboisement non négligeable si la surface en herbe n'est pas suffisante pour assurer la rentabilité d'une exploitation.

Seules quelques niches AOC subsistent parce qu'elles apportent une plus value permettant de concurrencer les céréales.

Aspects systèmes d'exploitation :

Il y a 40 % de STH en moins. Les systèmes sont extensifs avec un chargement moyen d'1 UGB/ha. Avec les élèves cela donne un chargement de 1,6 UGB en système naisseur et 2,3 UGB en système naisseur-engraisseur (bœufs). Il y a 30 % d'élevage en lait et 70 % en viande. L'ovin de plein air se maintient, voire se développe. L'ovin de bergerie et la production de jeunes bovins hors sol flanchent.

En viande, le système dominant serait présent sur, par exemple, le plateau de Rocroi avec un type HEV retravaillé : vèlage des vaches allaitantes au printemps, avec monte naturelle, un engraissement de bœufs moins contraignant que les VA, une race plus facile à conduire : salers ?

En lait, nous notons 2 grosses tendances : le retour à un système céréalier pour les polyculteurs et la conversion lait-viande pour ceux qui ont encore de l'herbe.

La contrainte lourde de la réglementation sur la gestion des lisiers et des effluents de traite est évoquée (soumis à autorisation). Y-a-t-il encore une collecte en dehors des zones AOC et de quelques bio ? Un changement de race vers une race mixte pourrait être envisagé. C'est un véritable scénario de repli pour l'élevage qui devient très fragile.

Résultats :

	Nb exploit Elevage	SFP (ha)	Maïs (ha)	Herbe (ha)	CV (ha) global région	Effectif VL	Production laitière (en millions de litres)
Situation 2006	6 500	336 000	31 000	305 000	1 200 000	110 000	670
S1 : L'élevage résiduel	↘↘↘		↘↘↘	↘↘		↘↘↘	
	2 700	183 000	3 000	180 000	1 353 000	10 000	50

	Effectif VA	Effectif JB	Effectif Bœufs	Effectif Brebis	Tonnes de carcasse
Situation 2006	108 000	30 000	29 000	105 000	55 000
S1 : L'élevage résiduel	↘			↘↘↘	↘↘↘
	95 000	0	19 000	23 000	23 000

Prix en millions d'euros

	Marge Brute Elevage	Marge Brute Cultures	Marge Brute totale	EBE total	Nb UTA Elevage	Nb UTA Cultures	Nb Total UTA
Situation 2006	344	1 048	1 392	682	15 900	10 000	25 900
S1 : L'élevage résiduel							
	136	1 460	1 596	804	6 000	11 300	17 400

Les impacts :

Disparition des filières animales lait ou viande, perte économique importante sur les Ardennes et la Haute-Marne.

Forte désertification, baisse des emplois sur la région

Non renouvellement des exploitations, isolement de ceux qui restent.

Sur le plan environnemental, problème d'érosion des sols et plus forte pression phyto sanitaire.

Retournement de prairie « limite » par rapport aux bords de rivières ou dans les zones d'intérêt écologique.

L'élevage décroche au profit des cultures. L'EBE régional augmente de 18%. Par contre, l'emploi est réduit au minimum dans les exploitations d'élevage d'où un nombre total d'UTA régionales qui chutent de plus de 30%.

Les leviers :

Soutenir les filières d'élevage pour éviter l'extrême, développer les filières courtes.

Faire la promotion de produits à forte valeur ajoutée : AOC, AB, images positives type oméga3 ...

Soutenir l'élevage très extensif (pâturage - foin, 0 concentrés, 0 engrais) permettant l'entretien dans les zones difficiles

Favoriser la pluri activité pour maintenir une activité agricole pour les petites structures

Scénario 2 : Le lait fait de la résistance

Alternatives végétales. Elevage dans les zones d'herbe par défaut avec un lait mieux valorisé.

Contexte général :

Les agriculteurs privilégiant les choix de valorisation du végétal en dehors de l'élevage, nous retrouvons un élevage résiduel ciblé dans les zones d'herbe par défaut (ultra identitaire), le reste du territoire étant dédié aux cultures végétales. Les filières de transformation doivent s'adapter aux zones de production d'élevage plus restreintes.

Nous supposons aussi qu'il n'y a pas de freins réglementaires sur le retournement des prairies et que ceux sur l'utilisation des produits phytosanitaires sont assez faibles. Il n'y a plus de quotas laitiers. La logique est celle de nourrir les hommes avec des céréales dont les quantités sont insuffisantes.

Jusqu'où laboure-t-on les prairies avec ce scénario ?

Le constat est fait qu'en région, il y a très peu de systèmes tout herbe.

Le lait est un peu mieux valorisé et a un différentiel de prix supérieur au prix de la viande. Dans les zones avec AOC, le lait est maintenu sinon c'est la production de viande avec des systèmes peu intensifs (les céréales étant chères) qui prend le relais.

Moteurs utilisés : **D (alternatives végétales)**/ A (élevage herbe par défaut)/ B (valorisation production et terroirs)/ G (pression conso, sociétale)/ J (paysages aménagement territoire).
phénomène fort : D=1

Hypothèses retenues :

céréales : 250 €/t

viande : 2,80 €/kg charolais
2,30 €/kg laitier

fioul : 1,5 €/l

N : 1,80 €/unité paille à 100 €/tonne rendue

lait à 320 €/tonne

Chargement de 1,3 UGB/ha

Résultats :

	Nb exploit Elevage	SFP (ha)	Mais (ha)	Herbe (ha)	CV (ha) global région	Effectif VL	Production laitière (en millions de litres)
Situation 2006	6 500	336 000	31 000	305 000	1 200 000	110 000	670
S2 : Le lait fait de la résistance	↘↘↘		↘↘	↘↘		↘	
	3 000	226 000	16 000	210 000	1 310 000	70 000	450

	Effectif VA	Effectif JB	Effectif Bœufs	Effectif Brebis	Tonnes de carcasse
Situation 2006	108 000	30 000	29 000	105 000	55 000
S2 : Le lait fait de la résistance	↘↘			↘↘↘	↘↘↘
	70 000	0	12 000	35 000	24 300

Prix en millions d'euros	Marge Brute Elevage	Marge Brute Cultures	Marge Brute totale	EBE total	Nb UTA Elevage	Nb UTA Cultures	Nb Total UTA
Situation 2006	344	1 048	1 392	682	15 900	10 000	25 900
S2 : Le lait fait de la résistance						=	
	233	1 423	1 656	833	9 300	11 000	20 300

Descriptif :

Il correspond au scénario précédent sauf que le prix du lait se redresse suffisamment pour redevenir compétitif face aux cultures de vente.

Malgré cela, l'image de l'élevage (surtout travail et astreinte) reste négative pour maintenir une filière dynamique. Seules les exploitations de grande dimension, riches en main d'œuvre et modernisées conservent la production laitière. Vu l'arrêt des quotas, elles se spécialisent en lait au détriment de la viande, dans ces exploitations la dynamique céréalière est maintenue. Le lait est dépendant des industries laitières, il reste produit autour des unités existantes.

Les atouts :

Comme le S1 avec en plus le maintien d'une filière laitière. Il existe des laiteries de grande dimension localisées dans les zones à contrainte herbagère.

Les contraintes :

Comme le S1 avec la problématique « travail » dans les exploitations laitières de grande dimension, surtout si le prix du lait n'est pas suffisamment élevé pour permettre le développement du salariat.

L'aire géographique de collecte du lait peut être à la limite de la rentabilité pour la laiterie.

Les impacts :

La production laitière se maintient un peu mais ce sont encore les grandes cultures qui priment. La marge brute et l'EBE régional augmentent. Le nombre d'UTA diminue.

Les leviers :

Former les éleveurs au salariat et avoir des salariés compétents pour la production laitière.

Positiver le métier de salarié agricole

Comme le S1 pour maintenir l'activité où le lait ne peut pas se faire.

Scénario 3 : Les filières pilotent les productions de masse

Contractualisation et engagement, les filières pilotent les productions de masse.

Contexte général :

Les exploitations sont spécialisées et produisent de gros volumes. Pour ce faire elles ont optimisé l'organisation du travail. La valeur ajoutée est maintenue au maximum en région avec l'utilisation des coproduits de nos usines de biocarburants. Les opérateurs d'aval gèrent de grandes filières de masse et se sont densifiés.

C'est la fin des quotas laitiers et le prix du lait est correct. Le lait se maintient et augmente même par des grosses unités qui se spécialisent. Les éleveurs font plus de lait sans avoir d'investissements supplémentaires (toutes les places des bâtiments sont occupées).

Concernant le travail, nous voyons arriver une nouvelle génération d'agriculteurs : les agrimanagers qui ont recours au salariat.

L'aval pilote globalement la production qui explose vers une logique de masse. La contractualisation fait foi. Pour la viande, l'engraissement est en pleine croissance et profite des **coproduits utilisables** en région.

Dans ce scénario, l'ensemble des productions animales augmente.

Moteurs utilisés : C (élevage intensif, productivité) /E (coproduits, non alimentaire) /H (élevage production de masse) même poids pour chaque moteur.

Hypothèses retenues :

Chiffres : Prix blé : 120 €/t, Prix du lait : 320 €/t, Prix de la viande : 3.3 €/kgc pour le JB

Descriptif :

Dans ce scénario, la contractualisation permet d'assurer un revenu correct aux producteurs produisant des produits standards en grande quantité. En Champagne-Ardenne, les infrastructures routières permettent de rejoindre rapidement les pôles de consommation et les structures des exploitations permettent une gestion aisée des effluents. Ces deux atouts suffisent à l'implantation d'industries de première transformation. Les quotas laitiers disparaissant, de grosses unités de production de lait voient le jour à proximité de ces pôles industriels.

Le nombre de VL augmente de 30 % et la production dépasse le seuil des 1 000 millions de litres.

La production de Jeunes Bovins retrouve une place dans les systèmes herbagers et en atelier spécialisés grâce à l'accès aux coproduits.

L'intensification des systèmes est réalisée et la surface en herbe de la région se réduit de 12 % pour laisser place à plus de céréales.

Le nombre de brebis se stabilise et le nombre de vaches allaitantes augmente de 15 % malgré le découplage de la PMTVA.

Le recours aux salariés devient une nécessité et une habitude dans un secteur où cela n'était pas « naturel ».

Aspects systèmes :

Le pilotage se fait plus par l'aval avec des contrats qui garantissent la vente en volume. Les systèmes d'exploitation sont performants mais avec de petites marges à l'unité d'où de gros volumes pour faire le revenu. Les charges de structure sont élevées et les investissements doivent être faits au bon moment. Il faut beaucoup de capitaux propres pour pouvoir s'installer. Les systèmes sont spécialisés et peuvent être sociétaires. Une main d'œuvre « peu chère » est recherchée. Le lait et l'engraissement (Jeunes bovins, agneaux de bergerie) se développent sur des exploitations céréales-maïs ayant accès aux co-produits et aux concentrés. Les surfaces en herbe sont réservées aux VA, ovins de plein air et aux productions AOC et Bio.

Les atouts :

- Le marché des biocarburants de 1^{ère} génération génère encore de nombreux coproduits valorisables par les ruminants
- La Champagne-Ardenne est idéalement située géographiquement. Elle est au centre d'un nœud logistique
- Les éleveurs de la région Est sont souvent rigoureux et obéissants, ils peuvent appliquer un cahier des charges strict
- Dans un contexte de matières premières chères, l'élevage retrouve un intérêt dans les zones de polycultures (fumier)
- Les coproduits permettent le maintien de l'élevage dans les zones herbagères
- Les produits offerts aux consommateurs présentent une qualité sanitaire irréprochable.

Les contraintes :

- La petite agriculture disparaît
- Les producteurs se voient obligés d'appliquer un cahier des charges strict
- Le salariat devient une nécessité
- Spécialisation des productions à proximité des sites industriels
- Réduction de la surface en herbe régionale
- C'est l'aval qui pilote
- Le consommateur doit accepter de manger des produits standardisés

Les résultats :

	Nb exploit Elevage	SFP (ha)	Maïs (ha)	Herbe (ha)	CV (ha) global région	Effectif VL	Production laitière (en millions de litres)
Situation 2006	6 500	336 000	31 000	305 000	1 200 000	110 000	670
S3 : Les filières pilotent les productions de masse	↘			↘		↗	
	4 000	302 400	34 000	268 400	1 233 600	140 800	1 000

	Effectif VA	Effectif JB	Effectif Bœufs	Effectif Brebis	Tonnes de carcasse
Situation 2006	108 000	30 000	29 000	105 000	55 000
S3 : Les filières pilotent les productions de masse	↗	↗	↘	↗	↗
	124 200	49 200	0	109 200	57 200

Prix en millions d'euros

	Marge Brute Elevage	Marge Brute Cultures	Marge Brute totale	EBE total	Nb UTA Elevage	Nb UTA Cultures	Nb Total UTA
Situation 2006	344	1 048	1 392	682	15 900	10 000	25 900
S3 : Les filières pilotent les productions de masse		=				=	
	410	1 070	1 480	575	18 000	10 300	28 300

Les impacts :

Toutes les marges augmentent. Pourtant l'EBE régional est en diminution à cause des charges de structures et de salariés qui sont augmentées. L'emploi est à la hausse.

Les leviers :

- Favoriser l'accès aux coproduits à tous les éleveurs de la région
- Favoriser l'embauche de salariés
- Accompagner les investissements
- Aider les producteurs à s'organiser pour vendre.

Scénario 4 : La valeur ajoutée par l'origine géographique

Logique urbaine vers l'AOC, le terroir et l'agriculture biologique

Contexte général :

C'est la logique urbaine du paysage rural. Les produits AOC et du terroir ont le vent en poupe. L'élevage est réduit aux zones herbagères.

La demande du consommateur est forte avec une recherche de liaison avec le terroir. Nous avons des terroirs de qualité, des dynamiques collectives et des gens pour en vivre. Le lait est cher avec des débouchés. Ce scénario n'est pas subi. Les éleveurs sont acteurs. Ce scénario repose sur le fait que le consommateur/distributeur ne veut plus de lait de masse.

Il n'y a plus d'AOC dans les Ardennes et nous ne voyons pas comment en créer une nouvelle. Ce scénario conforte les AOC existantes (Langres, Chaource, ...). L'agriculture biologique peut être une voie sur l'ensemble du territoire.

Le souci est l'image de Champagne-Ardenne inexistante en élevage. Qui va acheter de la viande, du lait de Champagne-Ardenne ? L'image protégée du champagne et la « connotation grandes cultures » de la région freinent la percée d'un autre type de production.

Il n'y a pas de contexte de crise alimentaire. « On mange bio et on boit AOC ».

Il y a un très fort développement de l'agriculture biologique, suite à la demande du consommateur et la pression réglementaire.

La viande bio serait marginale, en résiduelle par rapport au lait.

Pour les AOC, le changement pourrait venir de la valorisation de la production en 100% AOC sur les zones concernées et non avec une partie valorisée en standard.

Moteurs utilisés : **G** (pression conso sociétale)/ **J** (paysages aménagement territoire)/ **B** (valorisation production et terroirs)/ **I** (système de production autonome) / **K** (l'ombre du champagne Marne) **phénomène fort** : **G=1**

Hypothèses retenues :

Chiffres : Prix blé, lait, viande :

- dans la moyenne pour les productions non AOC
- élevés pour les productions AOC et bio

Prix fioul, azote... :

- pas de lien direct

Mais des intrants chers sont plus favorables à un retour vers des systèmes plus extensifs tels que les AOC et le bio

Résultats :

Pour les AOC

Les modifications récentes des cahiers des charges impliquent :

- * une plus grande autonomie du système en fourrages et en concentrés
- * un pâturage obligatoire et une part d'herbe plus importante dans les rations

Mais sur des zones et des effectifs restreints pour le Chaource et l'Epoisses.

Plus grand nombre d'exploitations concernées pour le Langres, mais volumes limités.

RGA2000

AOC Chaource : 139 producteurs dans la zone pour 30.5 ML de quota

2007 : 2 445 T de fromage pour 17-18 ML de lait et 90 producteurs dont 80% issu de l'Aube (soit environ 14 ML soit 50% du quota de la zone)

AOC Epoisses : 73 producteurs dans la zone pour 13.7 ML de quota

2007 : 1 000 T de fromage pour 15 ML de lait et 58 producteurs

AOC Langres : 860 producteurs dans la zone pour 195.1 ML de quota

2007 : 434 T de fromage et 20 producteurs

Label Rouge :

Emmental grand cru

2007 : 1 400 T (sur 6 700 T) produites en Haute-Marne pour 48 producteurs

Pour les conversions bio

Les modifications sont plus importantes :

désintensification, développement de l'herbe en remplacement du maïs ou des cultures

- * en système spécialisé, agrandissement nécessaire ou réduction des volumes (lait ou VA)
- * en système avec engraissement, réduction/arrêt de l'engraissement ou allongement des cycles et recentrage

sur la production des VL ou des VA

- * en système polyculture/élevage
réduction des cultures et recentrage sur la production animale

Résultats :

	Nb exploit Elevage	SFP (ha)	Mais (ha)	Herbe (ha)	CV (ha) global région	Effectif VL	Production laitière (en millions de litres)
Situation 2006	6 500	336 000	31 000	305 000	1 200 000	110 000	670
S4 : Logique urbaine vers l'AOC, le terroir et l'Agriculture Biologique	↘↘↘	↘↘↘	↘↘↘	↘↘		↘↘↘	↘↘↘
	2 700	194 500	1 500	193 000	1 340 000	10 000	50
dont conventionnel	500	33 500	1 500	32 000	1 290 000		25
dont AOC/label	1 100	75 000		75 000		4 500	
dont agriculture biologique	1 100	86 000		86 000	50 000	5 500	25

	Effectif VA	Effectif JB	Effectif Bœufs	Effectif Brebis	Tonnes de carcasse
Situation 2006 (dernières sources Agreste)	108 000	30 000	29 000	105 000	55 000
S4 : Logique urbaine vers l'AOC, le terroir et l'Agriculture Biologique	↘			↘↘↘	↘
	95 000	0	19 000	23 000	22 900
dont conventionnel	20 000		3 000	5 000	13 400
dont AOC/label	37 500		8 000	6 000	
dont agriculture biologique	37 500		8 000	12 000	9 500

Prix en millions d'euros

	Marge Brute Elevage	Marge Brute Cultures	Marge Brute totale	EBE total	Nb UTA Elevage	Nb UTA Cultures	Nb Total UTA
Situation 2006	344	1 048	1 392	682	15 900	10 000	25 900
S4 : La valeur ajoutée par l'origine géographique						=	
	140	1 452	1 592	802	6 100	11 100	17 200

Les impacts :

Nous retrouvons des impacts identiques au scénario 1. Le fort développement de l'agriculture biologique et des démarches de qualité ne permet pas de maintenir la marge brute de l'élevage. L'EBE total augmente malgré tout grâce aux cultures. L'emploi est en chute libre.

Les leviers :

Investissements de l'aval sur le dossier bio (pari)
 En AOC, cahiers des charges rapidement mis à jour et diffusés largement dans les bassins de production
 Communication sur les filières en place
 Soutien aux investissements spécifiques des éleveurs.

Scénario 5 : Les systèmes autonomes ou la complémentarité entre les productions

Contexte général :

Développement basé sur les systèmes de production autonomes, systèmes bien réglés, productifs. Economie durable (peu sensible aux intrants), moins vulnérable.

Les exploitations produisent leurs fourrages, leurs concentrés, leur paille. Elles sont économes en intrants. C'est un système complexe, diversifié. L'agriculteur est à la fois éleveur et cultivateur, il peut posséder plusieurs ateliers en production animale. Il a des contraintes d'organisation du travail, avec de la gestion de main d'œuvre contraignante.

C'est un système en équilibre entre le système herbager et le système céréalier. Il peut rapidement se transformer à l'occasion de l'arrivée d'un jeune, d'une reprise, car le capital à investir est important et la gestion des relations humaines (salariés ou associés) n'est pas simple. Ce système est aujourd'hui « poussé par un vent contraire » pour se spécialiser et être plus rentable à l'heure de main d'œuvre, donc avec une perte globale de production.

Postulat : on recherche la diminution des intrants et la baisse des charges opérationnelles.

Les bovins sont produits à l'herbe, sans azote et avec très peu de concentré. Il y a baisse de productivité par vache.

Les assolements sont allongés. L'herbe est cultivée : foin, ensilage.

La production de viande s'extensifie. Avec des céréales chères, les ateliers d'engraissement spécialisés n'ont pas le vent en poupe.

Moteurs utilisés : **I (système de production autonome)** / J (paysages aménagement territoire) / C (élevage intensif, productivité) / G (pression conso sociétale) / A (élevage herbe par défaut) **phénomène fort : I=1**

Hypothèses retenues :

Déconnexion entre le prix du pétrole et celui des céréales et produits animaux

Prix des céréales: 180 €/t

Prix du colza: 380 €/t

Lait: 330 €/t

Viande: 3,30 €/kg carc

Broutard de 350 kg: 1000 €

Tourteau soja: 400 €/t

Paille au champ: 60 €/t

Paille rendue: 170 €/t

Fuel: 1,80 €/l

Unité N: 2,20 €/u; P: 3 €/u; K: 1,80 €/u

Descriptif :

Ce scénario serait favorisé par une crise importante où l'augmentation du prix des produits agricoles est très insuffisante pour compenser la flambée des intrants. Par conséquent, les productions intensives (taurillon, lait hors sol...) et les systèmes spécialisés (tout herbe ou 100% céréales) sont remis en cause. Les agriculteurs cherchent à maximiser la complémentarité entre production céréalière et élevage (céréales et paille pour l'élevage en contrepartie du fumier pour les cultures). Les systèmes de polyculture élevage, adossés sur plusieurs ateliers, résistent mieux à la volatilité des prix que les systèmes spécialisés. Les éleveurs se reposent d'avantage sur l'herbe en optimisant la valorisation des surfaces par une meilleure gestion du pâturage et la récolte de fourrages de qualité. Les chargements se situent autour de 1,25 UGB/ha d'herbe, ce qui correspond à des systèmes autonomes en fourrages, avec un faible niveau de fertilisation (0 à 30 u d'N/ha). Optimisation de la valorisation des déjections animales en tant qu'éléments fertilisants. L'ensilage d'herbe est utilisé dans certaines rations hivernales pour les vaches laitières. L'ensilage maïs est en régression (conservé uniquement dans la moitié des systèmes laitiers et jamais en ration complète). Les céréales autoconsommées sont préférées à l'achat d'aliments du commerce.

1. Installation / transmission

Pas d'accélération de l'agrandissement dans ce scénario; certains hésitent à reprendre des surfaces éloignées du siège de l'exploitation; ce qui laisse des opportunités d'installation à d'autres. La rentabilité des exploitations repose sur la technicité des agriculteurs pour produire à faible coût, mais pas forcément sur de gros volumes.

En terme de transmission, des systèmes à taille modeste qui restent rentables dans ce scénario sont plus faciles à transmettre.

2. Social

Ce scénario préserve un nombre d'exploitation et une main d'oeuvre agricole relativement importants. L'orientation vers des systèmes de polyculture élevage multiplie les compétences nécessaires et la charge de travail avec le nombre d'ateliers. Cependant, la recherche de l'autonomie conduit les éleveurs des systèmes les plus intensifs à réduire leurs effectifs animaux et des solutions sont recherchées pour alléger la charge de travail (itinéraires simplifiés sur cultures, monotraités, alimentation hebdomadaire...).

3. Impacts sur l'environnement

Pas de retournement de prairies ou très peu (uniquement dans les systèmes tout herbe qui recherchent un peu d'autonomie avec quelques ha de céréales)

Moins d'intrants consommés (fuel, engrais, phyto...) et recherche d'économie d'énergie ou d'énergies nouvelles pour alimenter le fonctionnement de l'exploitation tout en étant favorables à l'environnement (photovoltaïque, récupérateur de chaleur, éolien...)

4. Territoire

Impact positif grâce au maintien des herbages et d'un tissu d'exploitations avec une diversité de systèmes. Maintien des herbages et entretien du paysage. Maintien du tissu rural.

5. Filières

Impact négatif sur les filières et leurs opérateurs en raison de la recherche d'autonomie qui entraîne une diminution du nombre d'animaux et des quantités de céréales produites, avec une baisse des consommations d'intrants (engrais, phyto, carburants, aliments du bétail...)

Des enjeux existent pour relancer des filières locales, compte tenu des coûts de transport élevés.

Les atouts :

Systèmes plus proches des attentes sociétales et qui peuvent prétendre à des mesures agri-environnementales.

Systèmes qui évoluent vers une moindre dépendance, ce qui les rend plus robustes.

Complémentarité entre ateliers dans les systèmes polyculture élevage

Les contraintes :

Accessibilité du pâturage

Parcellaire éloigné

Besoin de compétences multiples lié aux nombre d'activités différentes

Charge de travail nécessitant la recherche de solutions

Résultats :

- 4 000 exploitations d'élevage – 7 500 UTA
- 118 000 VL à 6000 l (59 000 tout herbe + boeufs 59 000 maïs/herbe)
- 80 000 VA (50 000 N ou NE JB selon intérêt + 30 000 NE boeufs)
- 60 000 brebis (systèmes herbe) + 30000 brebis (agneaux de bergerie)
- 300 000 ha d'herbe valorisés (175 000 ha par systèmes laitiers, 116 000 ha par systèmes viande bovine et 9000 ha par systèmes ovins)
- 15 000 ha de maïs ensilage
- Production de céréales: baisse de rendement de céréales de 10 % en raison d'une limitation des intrants et conduites simplifiées des cultures

	Nb exploit Elevage	SFP (ha)	Maïs (ha)	Herbe (ha)	CV (ha) global région	Effectif VL	Production laitière (en millions de litres)
Situation 2006	6 500	336 000	31 000	305 000	1 200 000	110 000	670
S5 : Systèmes autonomes	↘↘		↘↘	=		=	
	4 000	315 000	15 000	300 000	1 221 000	118 000	650

	Effectif VA	Effectif JB	Effectif Bœufs	Effectif Brebis	Tonnes de carcasse
Situation 2006	108 000	30 000	29 000	105 000	55 000
S5 : Systèmes autonomes	↘			↘	↘
	80 000	0	40 000	90 000	44 200

Prix en millions d'euros

	Marge Brute Elevage	Marge Brute Cultures	Marge Brute totale	EBE total	Nb UTA Elevage	Nb UTA Cultures	Nb Total UTA
Situation 2006	344	1 048	1 392	682	15 900	10 000	25 900
S5 : Les systèmes autonomes ou la complémentarité entre les productions		=			=	=	=
	316	1 018	1 334	569	15 200	10 200	25 400

Les impacts :

Toutes les marges baissent de même que l'EBE régional. L'emploi se maintient.

Les leviers :

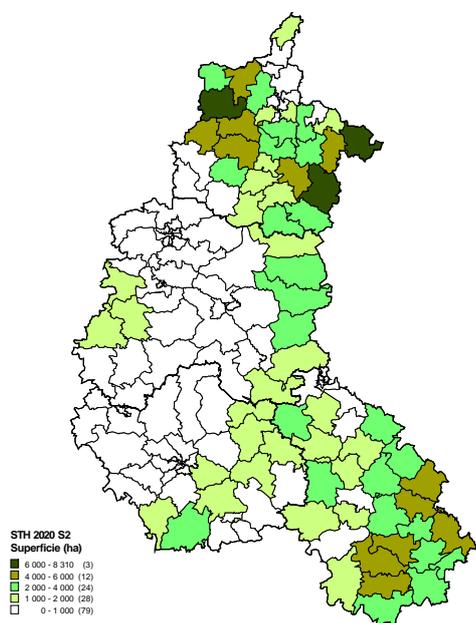
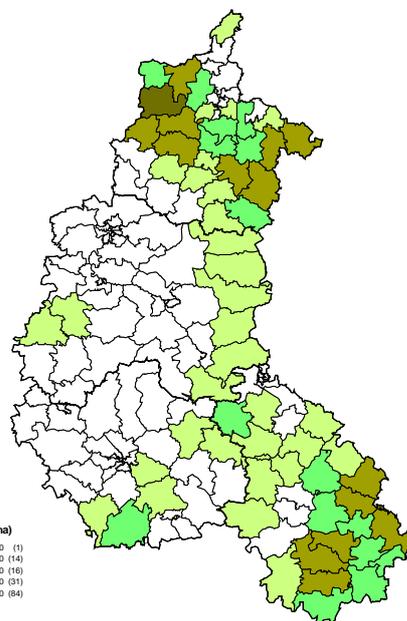
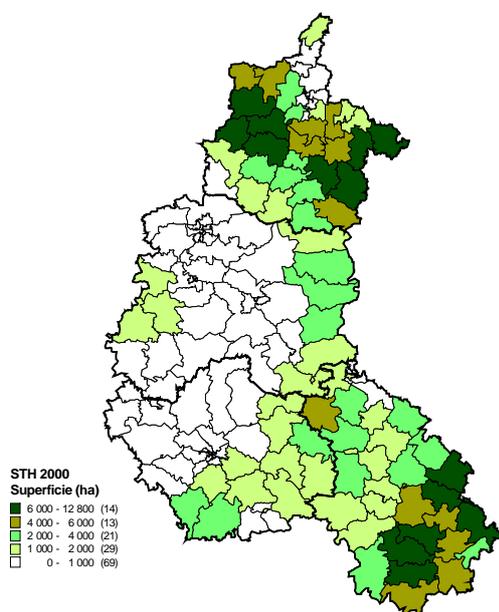
Accompagner ces systèmes pour qu'ils n'apparaissent pas comme obsolètes:

- actions sur l'optimisation de valorisation des surfaces en herbe
- soutien des projets de stockage de céréales pour autoconsommation
- aide des projets d'économie d'énergie et de développement d'énergies nouvelles
- favoriser les aménagements fonciers (remembrements, échanges de parcelles, chemins...)
- aide à la recherche de solutions travail adaptées à chaque exploitation (CELEST...)
- favoriser le maintien ou le développement de filières locales de valorisation des productions (limitation des coûts de transport, mise en avant de l'image, création de valeur ajoutée locale)

5. ANALYSE CRITIQUE DES SCENARIOS

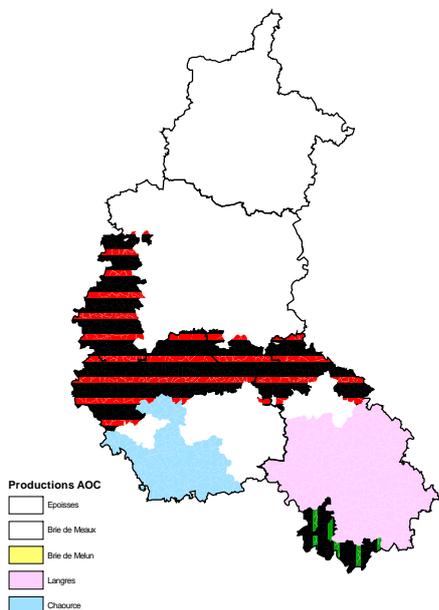
Les scénarios 1 et 2, privilégiant les productions végétales, sont dans la ligne tendancielle avec les retournements de prairies actuels, l'astreinte trop pesante pour les éleveurs et les baisses d'installations.

Même si ce sont des scénarios probables, ils ne sont pas souhaitables du point de vue de l'aménagement des territoires et de la préservation des paysages. Il faut ici rappeler les atouts de notre élevage ruminant : apports de protéines animales en viande et dans les produits laitiers, maintien des filières et emplois en place (industriels lait (laiteries, fromageries...) et viande (abattoirs...)) et leurs emplois annexes (appui technique : organisations de producteurs (coopératives, associations), techniciens spécialisés en productions animales, entreprises spécialisées dans l'aliment, les bâtiments d'élevage, l'équipement, les aménagements, le matériel spécifique, le transport d'animaux...), entretien des paysages, utilisation des surfaces en herbe et donc maintien de celles-ci, utilisation des coproduits produits localement (pulpes, drèches, tourteaux...), apport de matière organique aux sols. L'élevage est un véritable pan de notre économie régionale.



En divisant pratiquement par deux la surface en herbe, on obtient la carte STH S1. Contrairement aux idées reçues, les hectares résiduels de la Marne et de l'Aube ne disparaissent pas complètement. Toutes les zones sont touchées par les retournements de prairies. Les noyaux durs sont le nord des Ardennes et le sud de la Haute-Marne. En scénario 2, l'impact est moins prononcé puisque les éléments économiques sont favorables au maintien d'un minimum d'activité en production laitière.

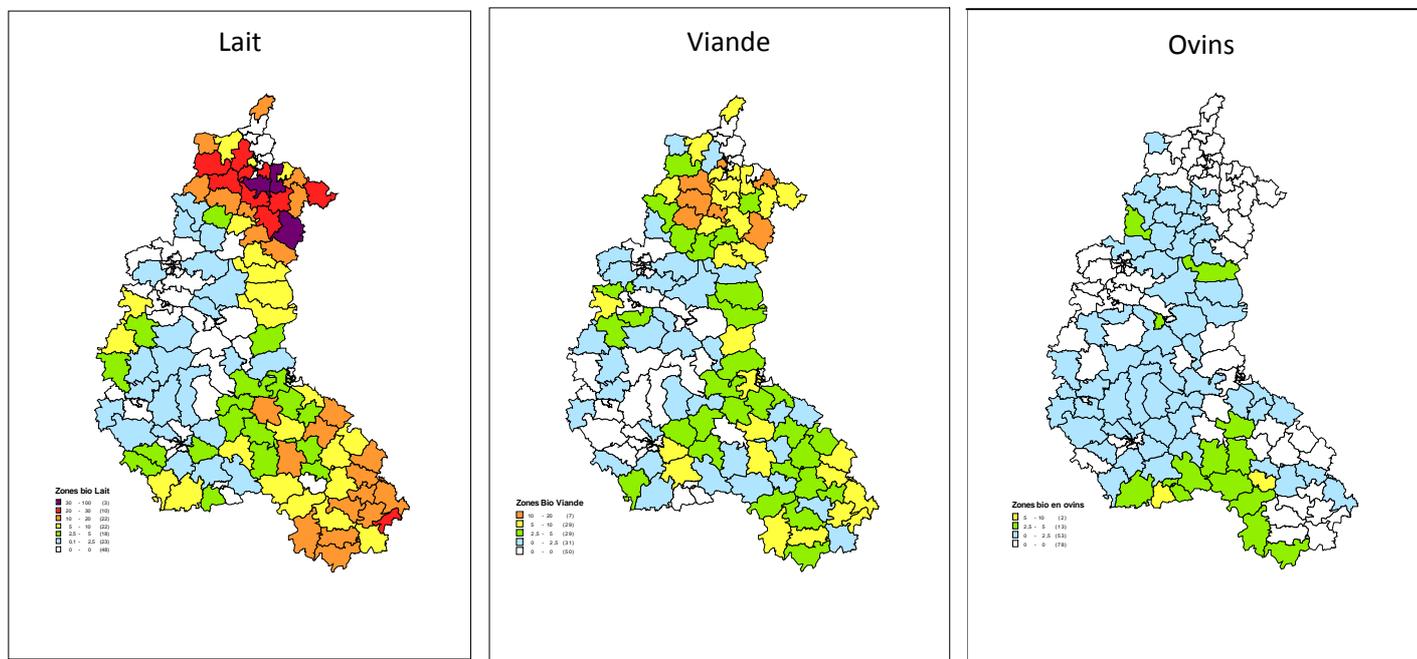
Le scénario 4 (la valeur ajoutée par l'origine géographique) projette l'image la plus valorisante mais a un impact économique limité, sans pour autant le négliger. On ne peut toutefois pas se satisfaire d'exploiter quelques niches bien valorisées en délaissant le reste des producteurs.



La zone de l'Emmental Grand Cru Label Rouge correspond, dans la région, à tout le département de la Haute-Marne.

Les Ardennes n'ont aucun produit AOC en fromage, la Marne n'a que le Brie de Meaux et l'Aube et la Haute-Marne ont chacun 3 zones d'AOC fromagères.

Systemes les plus susceptibles de se convertir en bio



Ces cartes présentent les localisations potentielles des exploitations en agriculture biologique selon la facilité à se convertir pour les 3 productions : lait, bovins viande et ovins. En lait, la concentration semble plus marquée dans le nord des Ardennes avec les classes supérieures que l'on ne retrouve pas en Haute-Marne. En bovins viande, là encore, les Ardennes ont les systèmes d'exploitation les plus favorables à la production biologique. Par contre, pour la production ovine, c'est la Haute-Marne et l'Aube qui ont le plus de cantons en développement potentiel.

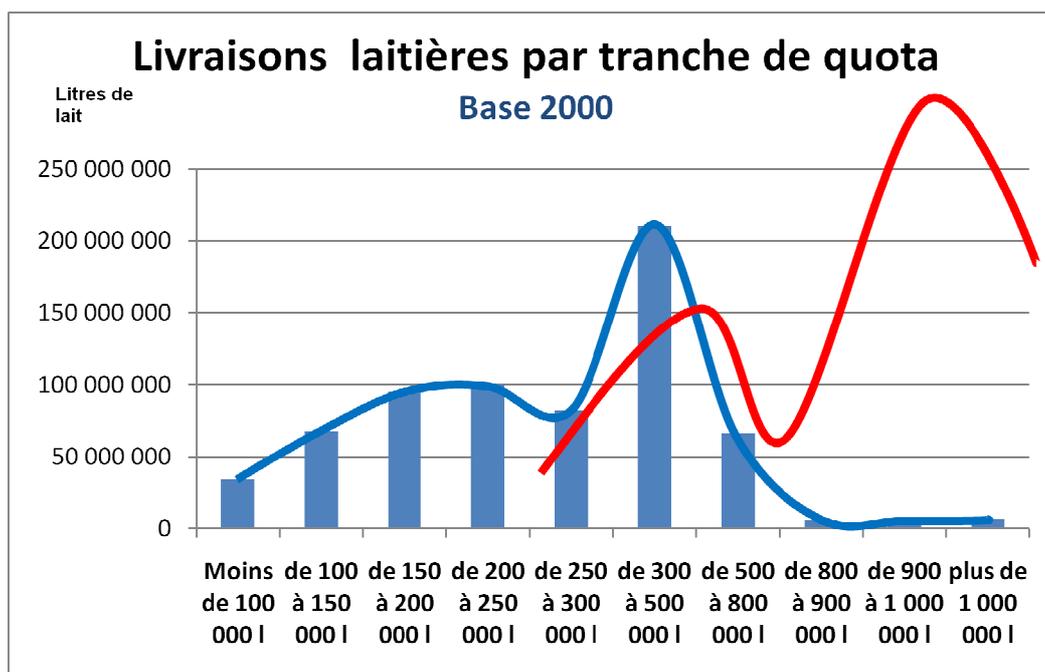
Le scénario 5 sur l'autonomie a, malgré tout, une image de vision passéiste de l'élevage, avec un repli sur soi. Pourtant des techniques utilisées dans ce scénario peuvent être intéressantes à diffuser au plus grand nombre. C'est le cas pour être moins dépendant de la volatilité des cours, pour baisser ses charges d'alimentation. Il nécessite toutefois d'avoir des exploitations en polyculture-élevage (ni hors sol, ni tout herbe).

Au final, **le scénario 3** (les filières pilotent les productions de masse) correspond le plus à la philosophie régionale actuelle même si son image « intensive » laisse à désirer.

L'augmentation de la valeur ajoutée régionale se fera dans ce scénario par l'augmentation des volumes de l'ensemble des productions et non par l'origine des productions. Rappelons aussi que la notion d'origine géographique a ses limites quand on sait qu'il n'y a pas si longtemps notre région était recouverte de savarts improductifs.

Le scénario 3 est caricatural par la restructuration accélérée qu'il annonce (croissance des spécialisations d'ateliers, augmentation des volumes, gestion pointue de la main d'œuvre...). Il doit donc être accompagné avec les bons leviers.

Nous pourrions avoir en 2020 l'image de la production laitière suivante :



En 2020, nous relevons ainsi 2 pics de systèmes laitiers : les exploitations avec 650 à 750 000 litres de livraison et celles qui ont atteint le million de litres de lait.

Avec le développement de l'ensemble des productions animales, le scénario 3 favorise l'emploi dans les exploitations agricoles. De plus, les UTA salariées de l'aval (environ 1 500 dans la filière laitière et 1 500 en viande) sont sacrifiées dans le scénario 1 et confortées voire développées dans le scénario 3.

6. LES LEVIERS

Si nous voulons tendre vers un scénario qui conduit vers un développement de l'élevage et qui maintient néanmoins les surfaces en herbe, il faut à la fois prendre en compte les leviers qui bloquent les scénarios 1 et 2 et ceux qui favorisent le scénario 3.

Bloquer les scénarios 1 et 2 :

♦ *Maintenir l'herbe :*

- Politique de la PAC sur l'herbe,
- Réglementer plus durement le retournement des prairies,
- Accès aux aides avec part de STH minimum,
- Aides à la STH,
- Aides aux aménagements sur la STH : chemin d'accès, point d'eau en pâture avec ou sans éolienne, soutien aux clôtures,
- Favoriser les démarches qualité qui mettent en valeur l'herbe,
- Appui technique sur la valorisation de l'herbe (pâturage, foin, ensilage),
- Suivi de fermes de références performantes sur l'utilisation de l'herbe.

Favoriser le scénario 3 :

♦ *Permettre l'agrandissement des structures laitières :*

- Favoriser l'implantation des *bâtiments d'élevage* :
PMBE sur les bâtiments d'élevage et de stockage (foin, paille, aliment), accompagner l'éleveur dans ses démarches administratives, soutien financier à l'étude d'impact, permettre l'éloignement des bâtiments hors des villages (soutien aux raccordements Eau Gaz Electricité), développer le concept de bâtiment économe, prévoir de l'activité agricole dans les zones d'activité des communes, alléger les procédures de permis de construire.
- Faciliter la gestion de la *main d'œuvre* :
Valoriser l'outil CELEST (Conseils en Elevage Laitier Et Solutions Travail), spécialiser des agents sur la gestion du travail, former les agriculteurs aux tâches administratives de gestion de main d'œuvre, proposer du secrétariat partagé pour les agriculteurs, apporter des soutiens aux investissements permettant d'alléger l'astreinte (robot de traite, contention...), former les agriculteurs à la législation du travail, à l'organisation des tâches dans une exploitation, aux contraintes de sécurité et équipements nécessaires quand on embauche un salarié.

Concernant les sociétés, en 2020 est annoncée la fin de la transparence des GAEC et donc des modifications de statut sont attendues. Il faut développer un appui juridique aux éleveurs et un service de médiateurs pour gérer les conflits. Il faut globalement soutenir toutes les mesures permettant l'embauche de salariés en élevage.

♦ *Réduire les charges opérationnelles*

- Favoriser l'accès aux coproduits pour les éleveurs et soutien au stockage des coproduits,
- Organiser la filière paille, promouvoir des bâtiments économes en paille,
- Développer les diagnostics énergétiques débouchant sur des solutions d'économie (récupérateur de chaleur dans les tanks à lait).

◆ ***Favoriser le respect des cahiers des charges***

- Appui technique sur le changement de race quand il est nécessaire (Langres 50% « Pie Rouge » en 2018 ; Epoisses 100% Pie Rouge),
- Appui technique sur la valorisation de l'herbe (Emmental 100% de foin).

◆ ***Répondre aux attentes des industriels***

- *Assurer une collecte régulière toute l'année :*
Appui technique sur la production de lait d'été, favoriser l'insémination des génisses en pâture (contention mobile, soutien aux inséminations artificielles), soutien économique au prix du lait d'été et à la viande désaisonnalisée.
- *Optimiser la collecte sur l'exploitation :*
Equiper l'accès des laiteries pour les semi-remorques (sols stabilisés hors gel...), délocaliser la laiterie / le tank pour faciliter l'accès des semi-remorques, prévoir des quais d'embarquement pour les bovins, soutien aux parcs de contention fixes.
- *Structurer la collecte de lait :*
Si besoin, par une structure gérant la collecte autre que les laiteries.

◆ ***Transmettre les outils***

- Un souci d'avenir pressenti est le renouvellement des générations avec la transmission des outils de production de plus en plus difficiles à gérer et nécessitant beaucoup de capitaux. Il faut un véritable appui aux éleveurs pour la transmission de leurs exploitations (appui technique et juridique).

◆ ***Promouvoir l'élevage***

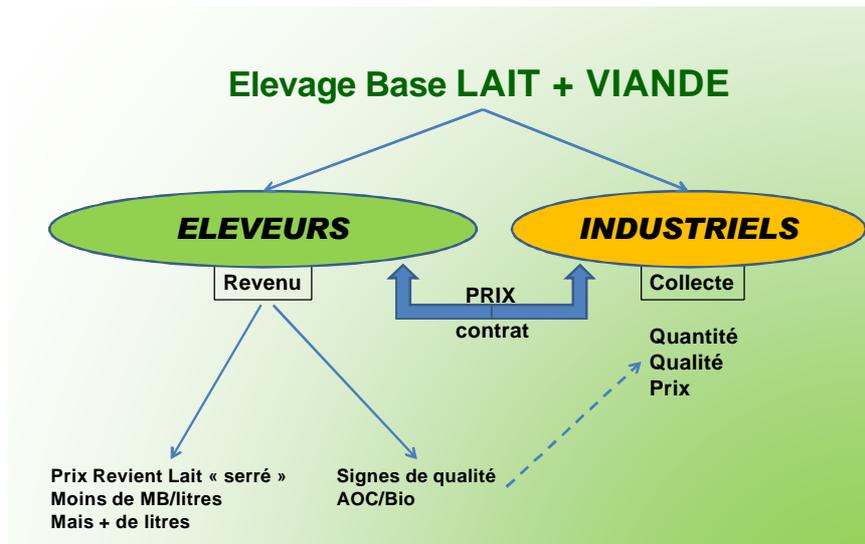
- Pour promouvoir une dynamique régionale de l'élevage, les éleveurs doivent se sentir accompagnés. C'est pourquoi, une campagne de communication pourrait être lancée sur les atouts de l'élevage et sur les services de conseil en élevage (mémento du conseil en élevage, brochure sur les fermes de références...).

7. POUR UNE DYNAMIQUE REGIONALE DE L'ELEVAGE

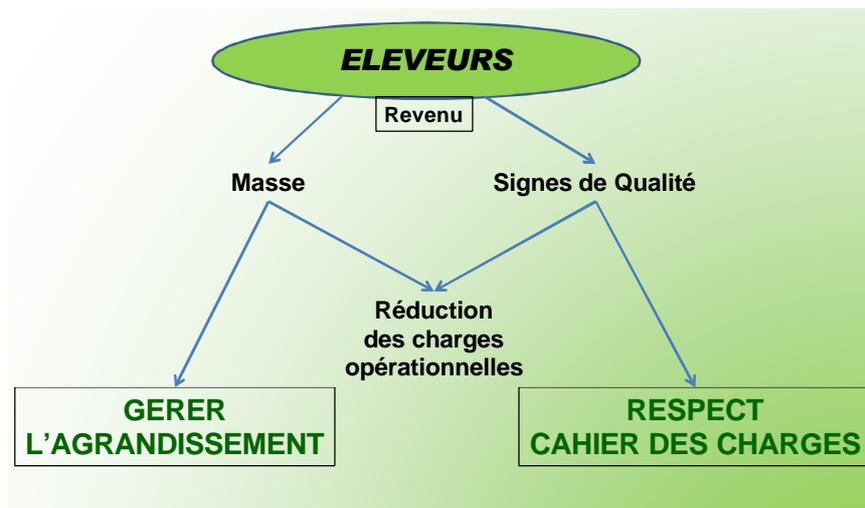
La déclinaison de nos 5 scénarios nous a permis de démontrer l'impact important de la filière laitière sur l'élevage ruminant régional. C'est dans cette filière que les changements sont pressentis à l'avenir : fin des quotas ?, restructuration des entreprises de collecte, agrandissement des troupeaux... L'impact sur la viande en découle tout naturellement. Car, rappelons-le, la production laitière ne peut se faire que si la vache fait un veau, qu'il faut donc valoriser.

Notre élevage régional dépend donc de deux cibles : les éleveurs et les industriels. Il s'agit bien évidemment de permettre à ces deux entités de travailler en collaboration en levant les freins au développement de l'élevage. La politique des prix et la contractualisation seront, à n'en pas douter, les leviers de concertation et d'organisation des filières.

Concernant les éleveurs, le premier objectif est de vivre de leur métier et donc de dégager un revenu suffisant. Cela passe par une rentabilité économique des productions avec, soit une logique de masse et un revenu restreint de production (faible marge brute au litre de lait ou au kilo de viande), soit une logique de développement des signes de qualité (AOC, bio...), sachant que les deux pistes ne sont pas incompatibles. Pour les industriels, c'est avant tout la collecte qu'il faut conforter. Nous reviendrons donc plus tard sur les notions de quantité, de qualité et de prix pour les industriels.



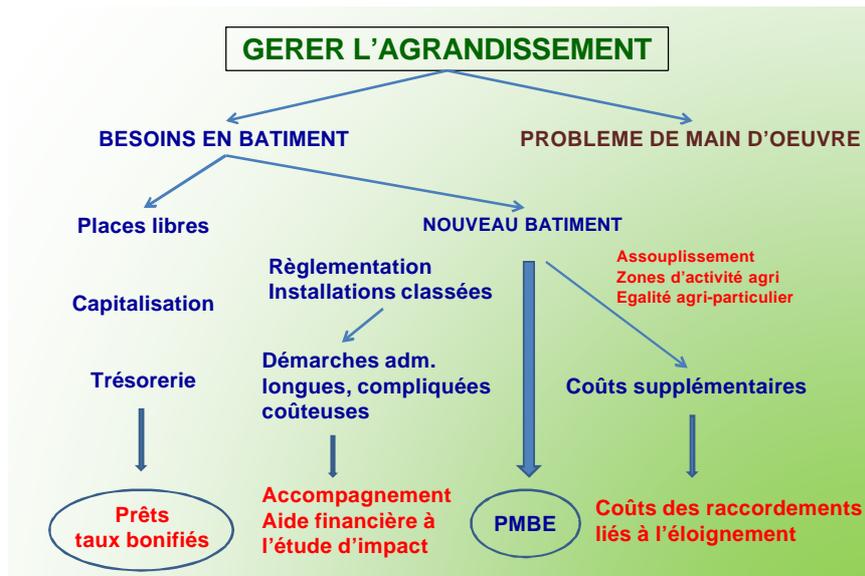
Gérer la production de masse chez les éleveurs, cela passe par gérer l'agrandissement et, dans le même temps, poursuivre le travail sur les réductions de charges opérationnelles tout en maintenant la qualité. Les démarches sous signes de qualité nécessitent le respect des cahiers des charges dans les zones d'appellation concernées pour les AOC ou pour l'agriculture biologique.



Pour la production de masse, gérer l'agrandissement nécessite de répondre aux besoins en bâtiments et aux problèmes de main d'œuvre. L'augmentation de production passe par le remplissage des places libres dans les bâtiments actuels avec des besoins en capitalisation et trésorerie.

Pour la création de nouveaux bâtiments, le PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage) est un levier majeur à maintenir et à conforter. Plusieurs pistes d'amélioration se profilent : l'assouplissement administratif sur l'obtention des permis de construire avec un traitement équitable entre un particulier et un agriculteur (cas cité de déplacement sur les lieux de l'administration pour tout dossier agricole alors que le dossier d'un particulier est jugé sur pièces), le maintien de l'activité agricole dans les zones d'activités des communes, la prise en compte des coûts supplémentaires dans le cadre des délocalisations en dehors des villages (coûts des raccordements liés à l'éloignement). Dans le cadre des installations classées, nous proposons un accompagnement financier à l'étude d'impact (coût moyen de 7 000 €).

Globalement, l'obtention de prêts bonifiés et de soutiens à l'investissement est primordiale.

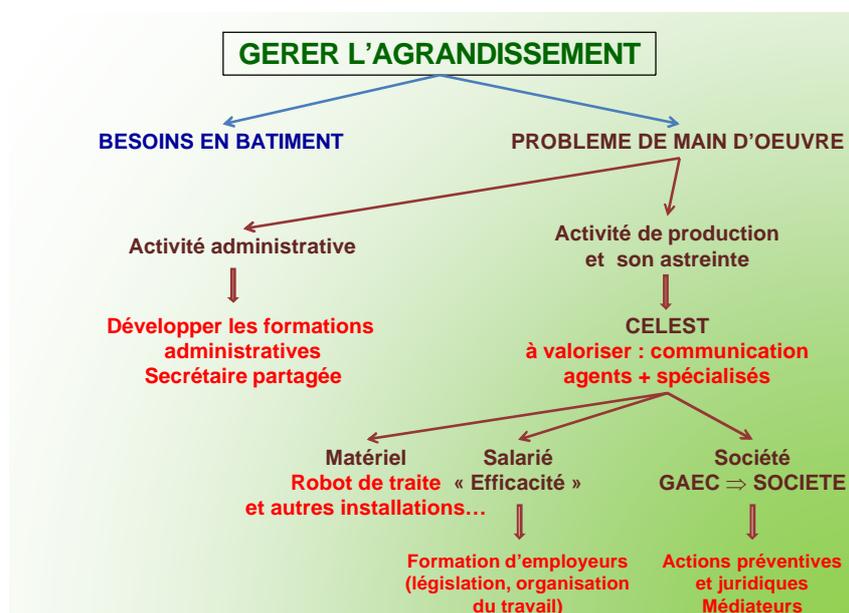


Les problèmes de main d'œuvre sont à deux niveaux : le poids de la gestion administrative du salariat et la quantité et pénibilité du travail.

Nous proposons de développer les formations d'agriculteurs sur la gestion administrative du salariat (mise en place d'une fiche de paye, déclarations, cotisations...) et/ou de développer une forme de secrétariat partagé. Un groupement d'employeurs pourrait, par exemple, embaucher une secrétaire pour travailler dans plusieurs exploitations.

Sur la quantité et pénibilité du travail, nous rappelons que les notions d'astreinte ont été largement évoquées avec notre outil CELEST (Conseil en Elevage Laitier et Solutions Travail) et la mise en place d'une méthodologie précise pour affiner les points clés et proposer des solutions. C'est un outil à valoriser, à diffuser et probablement à conforter avec des agents de développement plus spécialisés aux problématiques travail dans les exploitations agricoles.

Les solutions passent par des investissements (robot de traite, salle de traite performante, contention...), par une formation des agriculteurs au rôle d'employeur (formation à l'organisation du travail, à la législation), par l'accompagnement des mutations des GAEC en sociétés avec des actions préventives et juridiques. Les missions de médiateurs pourraient aussi être développées pour gérer les conflits dans les sociétés agricoles.



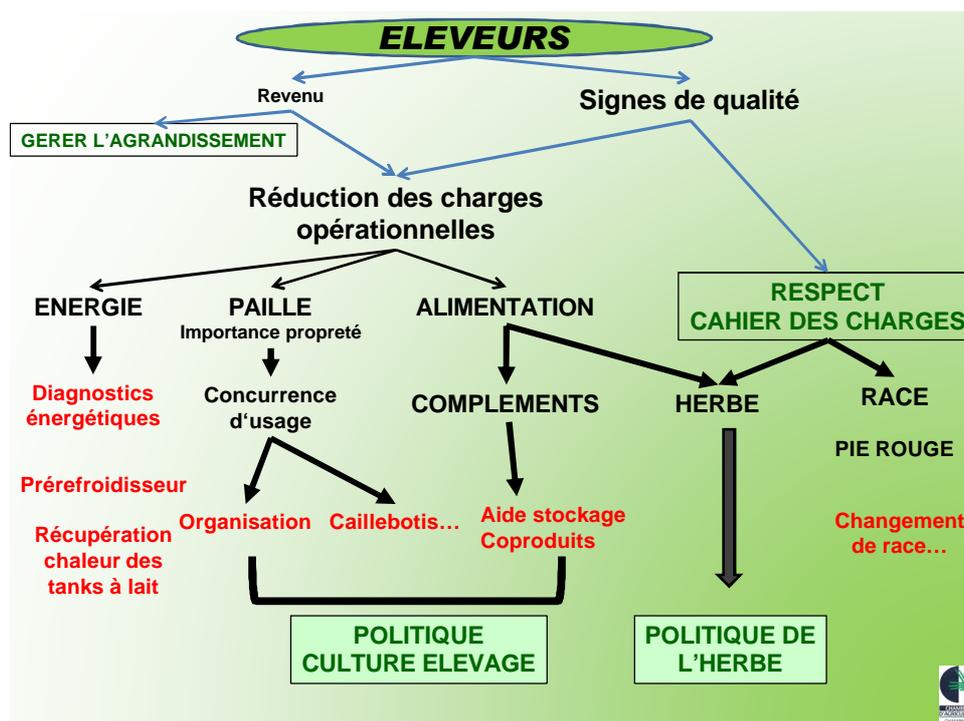
Concernant la réduction des charges opérationnelles, trois volets sont à explorer : l'énergie, la paille et l'alimentation.

L'énergie, c'est développer les diagnostics énergétiques dans les exploitations et proposer des solutions (récupération de la chaleur des tanks à lait, proposer des bâtiments économes en énergie...).

La paille dans notre région semble un point sensible à cause des concurrences d'usages pressenties (valorisations non alimentaires, élevage) et de la ressource, somme toute restreinte. Il faut donc organiser une véritable filière sur la paille prenant en compte tous les besoins. En élevage, nous pouvons réfléchir à la construction de bâtiments économes en paille (caillebotis...) avec, il faut le rappeler, l'importance de la propreté (impérative à l'abattoir) et du bien-être des animaux.

Sur l'alimentation, la première charge des ateliers de productions animales, il faut permettre l'accès aux coproduits pour nos agriculteurs régionaux. Nous proposons une aide au stockage des coproduits dans les usines de fabrication avant le déploiement dans les élevages. En effet, concernant les drèches humides, deux éléments séparés (liquide et « gâteau ») seront à stocker en amont des élevages avant de leur proposer un mélange utilisable. Il faut une véritable politique entre les productions végétales et l'élevage.

Pour le respect des cahiers des charges, il faut développer le soutien aux races Pie Rouge (Simmental, Montbéliarde, Brune...) répondant aux normes de nos AOC.



De même, il faut développer une véritable politique de l'herbe. Cela passe par une PHAE (prime herbagère agro-environnementale) rénovée, moins contraignante et mieux valorisée (76 €/ha aujourd'hui).

Un gros volet de soutien à la gestion de l'herbe pourrait être mis en œuvre. Cela passe par l'aménagement des chemins d'accès aux pâtures, les clôtures, l'aménagement des points d'eau permanents (éolienne...).

Une politique générale de la valorisation de l'herbe pourrait aussi passer par le fait d'obtenir une prime pour toutes les vaches allaitantes afin de maintenir « les moules à veaux » en

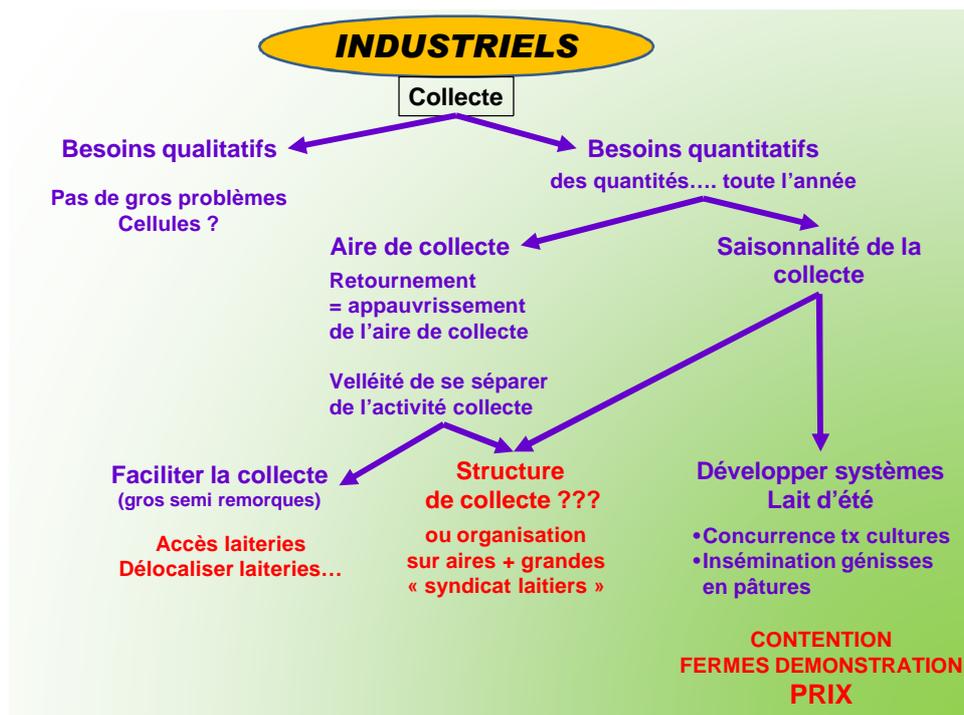
région, de poursuivre le travail sur le contrat de filière ovine et d'envisager toutes les utilisations possibles de l'herbe (méthanisation...).

POLITIQUE DE L'HERBE

- **PHAE « rénovée » : moins contraignante et revalorisée (76 €¹).**
- **Gestion des pâtures : chemins d'accès, points d'eau, pompes (avec ou sans éolienne), clôtures...**
- **Valorisation totale de l'herbe :**
 - **Complémentation viande : primer toutes les VA (confortement engraissement JB).**
 - **Complément méthanisation des effluents ?**

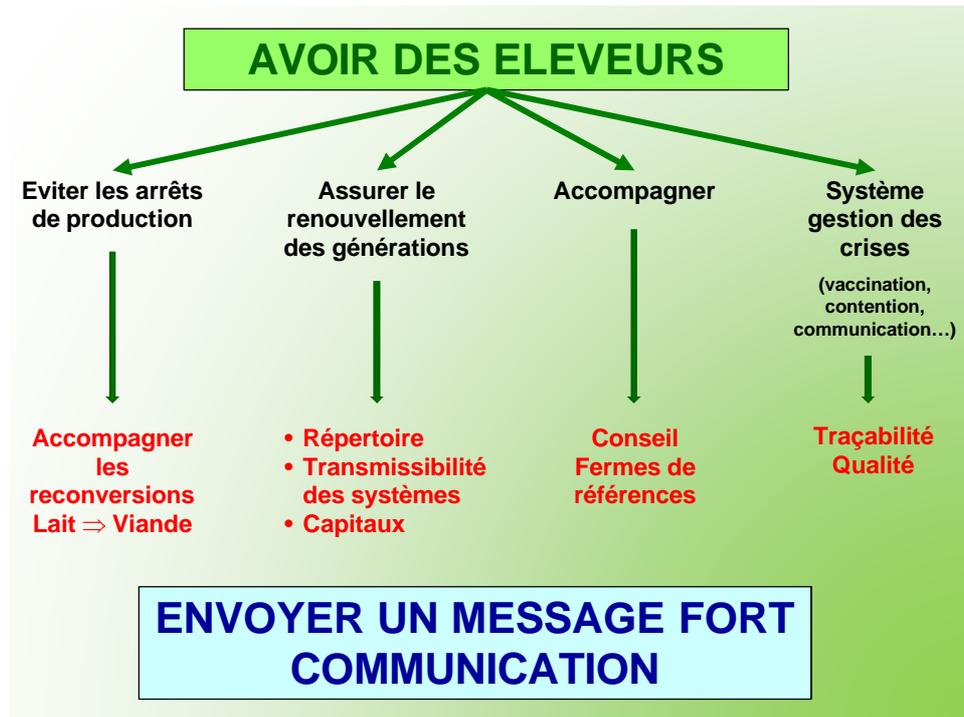
Concernant les industriels laitiers, les aspects qualitatifs sont relativement maîtrisés avec des cahiers des charges au point et respectés. Sur la quantité, nous retrouvons deux problèmes : l'aire de collecte, sans cesse élargie dans nos zones, et la saisonnalité de la collecte.

Pour l'aire de collecte, nous proposons de favoriser l'accès aux semi-remorques aux tanks à lait des exploitations. Cela implique parfois de délocaliser les laiteries enclavées, de stabiliser les accès y compris en hors gel. Sur la saisonnalité, nous retrouvons le besoin d'avoir du lait toute l'année. Le développement de la production de lait d'été passe par un changement de systèmes d'exploitation et un prix plus rémunérateur. Un réseau de fermes de démonstration pourrait être mis en place.



In fine, notre objectif est d'avoir encore des éleveurs sur notre territoire. Pour éviter l'arrêt de production en élevage, nous proposons d'accompagner les éleveurs le désirant vers la reconversion lait-viande plutôt que de stopper toute activité d'élevage.

Il faut assurer le renouvellement des générations avec un répertoire, un soutien à la transmission des systèmes et à la gestion des capitaux. Il faut accompagner nos éleveurs par le conseil et des outils adaptés comme le réseau des fermes de références. Nous devons enfin anticiper la gestion de crises avec des outils de traçabilité, le soutien à la contention (fixe et mobile) et à la manipulation des animaux (quai d'embarquement, parc de tri...) dans un souci de qualité globale de nos productions.



ANNEXES

- Liste des professionnels invités au séminaire
- Compte rendu du séminaire élevage de mars 2008
- Liste des techniciens du groupe de travail
- Grille d'évolution des cas-types en 2020 (base Observatoire des Systèmes d'Exploitation)



**Prospective 2020
des bassins d'élevage ruminant
en Champagne-Ardenne**

Liste des professionnels invités au séminaire du 27 et 28 mars 2008

Systeme bovins lait maïs	Jean NOTAT Jean-Louis COURTOUX (52) Alain BOULARD (10)
Systeme bovins lait herbe	André FLORENT (08) FDPL Yves TROCHAIN (08) Pdt Cont Laitier
Systeme naisseur vaches allaitantes	Dominique Philippoteaux (08) Reproducteurs
Systeme naisseur engraisseur vaches allaitantes	Sylvain HAUCHARD (08) Serge NICARD (52)
Systeme engraisseur spécialisé	Alain ARNOULD (51) Pdt Capéval
Systeme ovins plein air	Brigitte NEVEUX (08)
Systeme ovins bergerie	Jean-Roch LEMOINE (10) Frédéric NOIZET (51)
Filière lait (industriel...)	Jean-Pierre LUCIOT (52) Sodial Michel MUZARD (51) Manuel FAY (08) Ucanel Didier FORGET (08) Pdt Ardennes Lait
Filière viande (industriel...)	Jean-Marc LAMBERT (Pdt Alotis 52) Jean-Marie GUICHON (Pdt Intervandes)
Autres : AOC Chaource et Langres...	Jean-Yves REMILLET (52) Langres Pascal COUTORD (10) Chaource Didier LINCET (89) Fromagerie Lincet

Compte rendu
Séminaire Elevage
27 et 28 mars 2008

Etaient Présents :

- ARNOULD Alain
- BOULARD Alain
- BOURGEOIS Lucien
- CAILLAUD Dominique
- COURTOUX Jean-Louis
- COUTORD Pascal
- DECK Jean-Louis
- DENISART Benoit
- FAY Michel
- FORGET Didier
- GERARD Claude
- GUICHON Jean-Marie
- HAUCHARD Sylvain
- LELAURAIN Gérard
- LEMOINE Jean-Roch
- LINCET Didier
- LUCIOT Jean-Pierre
- LUSTEAU Joseph
- MITHOUARD Jean-Claude
- MORHAIN Bernard
- MURER Francis
- MUZART Michel
- NEVEUX Brigitte
- NICARD Serge
- NOIZET Frédéric
- NOTAT Jean
- PHILIPPOTEAUX Dominique
- REMILLET Jean-Yves
- TROCHAIN Yves

Etaient Excusés :

- MOUCLIER Didier
- LAMBERT Jean-Marc
- ANDRE Florent

Demi-journée du 27 mars 2008

1. Accueil:

Le Président Jean NOTAT accueille les participants. Il précise l'objet de ce séminaire sur un jour et demi. Il s'agit de réfléchir ensemble à l'avenir de nos bassins d'élevages ruminants. Le thème précis de nos travaux est « Prospective 2020 des bassins d'élevages ruminants en Champagne-Ardenne ». Ce travail, soutenu par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, est la première étape avant d'expertiser des scénarios d'avenir de notre élevage ruminant. Il conviendra de se revoir en fin d'été pour valider les scénarios et proposer des leviers au Conseil Régional.

Nous avons fait appel via Lucien BOURGEOIS (conseiller du Président de l'APCA) à un consultant extérieur Joseph LUSTEAU de la Société DIAGONART CONSEIL

2. Méthode de travail :

Après un tour de table des participants, Joseph LUSTEAU se présente et explique le déroulé du séminaire. Il insiste particulièrement sur sa méthode de travail : la prospective préventive[®] qui doit permettre de mettre en place un dispositif d'alertes afin de faire le point annuellement avec les acteurs pour appréhender les changements en cours et pour pouvoir infléchir les orientations stratégiques.

Le groupe doit avoir 3 productions :

- ① L'identification des bonnes questions. Quelles sont les questions posées sur les enjeux relatifs à l'avenir de l'élevage ruminant ? (bovins lait, bovins viande, ovins)
- ② Quels sont les moteurs ? C'est-à-dire quels sont les leviers qui sont du point de vue du groupe de nature à changer la donne de l'élevage ruminant en Champagne-Ardenne dans l'avenir ?
- ③ Une description partagée des figures à long terme. Il s'agit des scénarios potentiellement réalisables selon la mise en adéquation de plusieurs leviers.

B. DENISART présente une synthèse du document envoyé à tous avant le séminaire. Il s'agit d'un état des lieux synthétique de l'élevage ruminant en 4 parties : les acteurs, les activités, les territoires et les représentations.

Chaque partie est reprise pour mettre en exergue les questions du groupe.

3. Les acteurs:

3.1 Questions :

A l'avenir n'y aura-t-il pas concurrence entre les pôles d'intérêt ? Quid de l'impact de la diversification sur l'élevage (exemple cité du bois déchiqueté) ?

Y-aura-t-il désertification ? Le camion viendra-t-il chercher le lait ? Où seront localisés les transformateurs ? Quid de la collecte du lait ? Quelle sera la rentabilité ? Le revenu par rapport au travail ? par rapport au capital investi ? Y-aura-t-il concurrence entre productions ? L'impact du retournement des pâtures est cité avec la compétition entre cultures de vente et les surfaces fourragères, la compétition entre activités. Sur le temps de travail et les conditions de travail, il est normal de se comparer aux autres secteurs, les jeunes y sont sensibles. D'où quels changements pour maintenir l'élevage ? Quelle est la place des femmes, de la famille dans l'élevage demain ?

Comment gérer la main d'œuvre dans les exploitations d'élevage ?

Quel sera l'impact du consommateur ?

Quelles seront les orientations de l'Europe ?

Quelles seront les lois, les nouvelles règles imposées par le législateur ?

Quels seront les choix politiques en matière d'aménagement du territoire ?

Quel sera le niveau de formation ? Comment seront faites les transmissions d'exploitation ?

3.2 Les mécanismes

Cela consiste à décrire les impacts pressentis des questions que nous nous sommes posées auparavant.

Diversification :

- 1 Baisse du nombre d'exploitation d'élevage sauf sur les « terres dédiées » (moins de production)
- 2 Augmentation de la forêt, le plus souvent en gestion patrimoniale, au détriment des pâtures
- 3 Concentration de l'élevage et augmentation de la productivité : moins de pâtures, modèle non familial
- 4 Remplacement de l'élevage par des cultures dont l'énergie

Collecte :

- 5 Baisse de la collecte faute de densité au km
- 6 Baisse de la collecte, les centres de décision étant ailleurs
- 7 Baisse de la collecte à cause des contraintes sanitaires du bien être animal
- 8 Maintien ou augmentation de la collecte sur des valorisations et filières ciblées
- 9 Maintien ou augmentation de la collecte par un stockage plus important sur l'exploitation (tank à lait de plus grande capacité)

Lois/réglementations/Europe :

- 10 Législation sur les installations classées plus contraignantes, baisse de l'élevage

- 11 Dérèglementation des quotas lait : baisse de production
- 12 Découplage total en viande : baisse de production
- 15 Aides sous contraintes (nombre d'animaux obligatoires) : stabilisation de l'élevage

15bis Compétition cultures/élevage :

- 13 Déplacement des zones de production
- 14 Elevage complémentaire, vers l'autonomie

Rentabilité/revenu :

- 16 Peu d'effet taille. L'effet de taille en élevage n'est pas aussi « souple » qu'en productions végétales
- 17 Mais attention aux investissements lourds
- 18 Bonne valorisation des produits dans les démarches ciblées (AOC...)

Temps de travail/conditions de travail :

- 19 L'isolement des éleveurs entraîne leur fragilisation
- 20 La taille peut permettre de dégager du temps libre par une organisation du travail adéquate

Consommateur :

- 21 Baisse de la demande en protéines agricoles d'où baisse des prix. Les exigences sanitaires, sur les conditions d'élevage peuvent exacerber la concurrence entre filières.
- 22 Valorisation des produits : les types de viande sont-ils adaptés au marché ?
- 23 Comportements instables du consommateur par rapport à l'attractivité de la matière première. La production est variable par rapport à la demande.
- 24 Eco conception en fonction des changements climatiques
- 25 Effet races en viande : certains poids de carcasse sont trop lourds par rapport aux débouchés

Main d'œuvre :

- 26 Automatisation, industrialisation
Spécialisation de la formation
Restructuration par/ou association
Attention à la gestion des ressources humaines

Politique d'aménagement du territoire :

- 27 Développement d'un modèle en continuité
Au regard de l'emploi, la baisse du nombre d'exploitants impacte la vie rurale (baisse des écoles...)
Attention à la prise en compte des nuisances par rapport aux nouveaux arrivants dans les communes : risque de désertification.

Transmission :

- 28 Capitaux engagés importants en élevage donc limitant pour la transmission

Intégration possible par l'aval.

4. Les activités et les territoires :

4.1 Questions :

Quid de l'engraissement par rapport à la compétitivité ?

Quelle sera l'évolution du coût des matières premières ?

Concurrence entre les productions animales ? Les protéines animales seront-elles moins chères lorsqu'elles viendront du porc ou de la volaille (indice de consommation) ?

Image des produits laitiers : aspect santé

Délocalisation de la production laitière dans l'avenir ?

Quid des quotas par rapport au foncier ? Devenir des zones de production et du poids de l'aval.

Place de l'herbe dans les systèmes d'exploitation ? Cultiver de l'herbe c'est très technique et cela n'intéresse pas les firmes de l'agrobusiness (quasi 0 intrants). Allons-nous vers plus d'élevages en hors sol ?

Place des AOC comme « fixateur » de l'élevage ?

4.2 Mécanismes :

Liberté d'orientation de la production et lien avec l'aval :

- 29 Neutre en AOC mais attention aux surplus comme la production n'est pas constante toute l'année
- 30 Dynamique de filière à privilégier via l'organisation des éleveurs, la contractualisation, les messages apportés (notion de services)

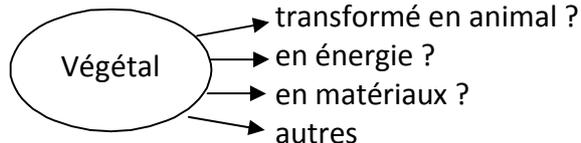
Compétitivité par rapport aux distributeurs :

- 31 Fragilité de la viande rouge par rapport à la demande du consommateur, décalage sur l'origine de la viande rouge (troupeau laitier ou allaitant)
- 32 Possibilité d'ajouter des services associés pour toutes les productions par rapport au consommateur
- 33 Systèmes autonomes plus résistants, plus favorable à l'herbe pâturée.

Matières premières et choix politiques :

- 34 Compétitivité entre les productions animales et le végétal

Principe de la roue libre



- 35 Impact des coproduits et de leur valorisation

Image produit :

- 36 Mouton : filière ok, plus value plus rapidement à l'éleveur
- 37 Neutre sur produits de masse. En viande bovine par exemple tout est du bœuf

38-39 Il n'y a pas d'identité régionale, c'est plutôt un handicap global sauf pour certaines niches où les mots patrimoine et terroir peuvent déclencher le réflexe d'achat citoyen.

Herbe hors sol (en fonction de la taille) :

Nous retrouvons le principe de la roue libre, avec plusieurs tuyaux de sortie, indiquée en 34. Les coproduits de nos usines de biocarburant peuvent favoriser le développement de l'élevage hors sol.

- 40 L'herbe liée intrinsèquement à l'élevage. Quoi faire d'autre ?
- 41 Agriculture biologique : un courant sociétal porteur actuellement
- 42 Les enjeux du maintien des paysages.

5. Les représentations :

5.1 Questions

Comment se représentent les éleveurs et l'élevage ruminant en général ?

Ils se disent peu bavards, individualistes ?

Ils sont liés au paysage.

La démographie étant en baisse, le poids de l'agriculture est moindre. L'identité ardennaise ressort en élevage.

5.2 Mécanismes

- 43 La diversité des productions est un facteur d'équilibre.
Il existe une signature régionale « Les éleveurs de Champagne-Ardenne » qui sert d'appui de communication pour les produits de masse.
Les clivages entre les départements sont marqués.
L'ombre du champagne. Vu de l'extérieur, la région est assimilée au champagne et aux grandes cultures. Aucune production ne peut s'appuyer sur la renommée du champagne pour se mettre en valeur (protection de la marque de façon exclusive, par le secteur viticole).

Journée du 28 mars 2008

6. Synthèse

J Lusteau réintroduit la journée en rappelant le travail accompli la veille. Nous avons un jeu de questions qui a permis de définir 43 mécanismes d'évolution.

Nous allons désormais passer à la toise ces mécanismes pour définir des moteurs et savoir si ces moteurs sont plus ou moins puissants c'est-à-dire s'ils sont plus ou moins impactants sur

l'avenir de l'élevage ruminant à long terme. Cela nous permettra ensuite de définir les figures à long terme c'est-à-dire les scénarios possibles à l'avenir.

Notre séminaire permet de produire un instrument de sensibilisation intéressant car il est vécu directement par les acteurs. Cet outil peut être mis à jour annuellement par une étude auprès de 50 personnes clés pour savoir ce qui les a surpris sur l'élevage dans l'année. La synthèse de ces facteurs d'étonnement permet de réaliser un bulletin météo de prospective annuel.

Crise ou Rupture : une rupture n'a de signification que s'il existe une norme ou un modèle auparavant. Quel est le modèle de référence ? Une crise : c'est un pari sur un phénomène transitoire (crise de foie). Envisager une rupture, c'est un pari sur le futur. La crise pour un manager : ne changez rien et nous allons lutter pour ce passage difficile, demain sera comme hier.

Si c'est un autre modèle qui se dessine et si vous avez un discours de mutation (rupture) c'est faire preuve d'humilité et d'initiative, « engageons nous différemment ». La rupture ou mutation est donc un phénomène irréversible, un changement de modèle.

Si in fine vous aviez réellement une crise, vous avez une perte d'énergie. Si c'était une vraie mutation, l'entreprise est sauvée.

Il faut aussi rappeler que la durée de vie du modèle économique est plus courte que la durée d'amortissement des investissements mis en œuvre pour ce modèle d'où des conséquences importantes sur les choix stratégiques menés.

7. 11 Moteurs à étalonner.

A. *Herbe Elevage, Culture de l'herbe par défaut. Mécanismes : 1.2.5.19.10.40*

Acteurs de toutes tailles : tous types d'animaux dont les ovins, même avec de grands troupeaux, avec installations classées.

Activités : AOC, BIO, Agro Tourisme, tous les élevages.

Territoires : Zones restreintes : Sud Haute-Marne avec encore 50 000 Ha à labourer, Nord des Ardennes et Vallées.

Représentations : philosophie, mode de vie, « boisé »

Tendances actuelles : tendance à la diminution de ces zones par la baisse de la part des surfaces en herbe. Il y a une régulation administrative de cette évolution qui tend au maintien des surfaces en herbe. Si cette régulation est levée il y a une possibilité accrue de la baisse des zones en herbe. Il peut aussi y avoir un impact du changement climatique et dans tous les cas un rapport de rentabilité : prix des céréales par rapport au prix du lait ou de la viande.

B. Valorisation des produits et des terroirs. Mécanismes : 18.22.29.36.38.41.39

Acteurs : Groupes d'éleveurs, filière structurée, AOC, Bio, filière avec services

Activités : services, continuité, approche consommation

Territoires : inter région, taille de la zone différente selon la production (zone AOC...)

Représentations : proximité, communication

Tendances actuelles : le mouton est un exemple qui marche car comme le bio il y a une vraie animation régionale sur le sujet et des volumes concernés assez restreints. La diversité des productions bovines est un frein. Le cas de Viandes des Herbages Ardennais (VHA) a été cité, avec la difficulté de s'imposer par rapport à un marché de masse. Attention : les outils d'aval possèdent leurs propres marques sur les produits de masse. Les fromages ont une valorisation active mais un manque d'animation est ressenti. Attention à l'évolution du cahier des charges qui peut remettre en cause la rentabilité ainsi qu'à la gestion des surplus, même en AOC, car la production n'est pas constante toute l'année.

C. Elevages industriels et productivité du travail. Mécanismes : 28.15.3.9.17.20.26

Acteurs : groupes, capitaux, ateliers spécialisés, de grande taille, sites agroindustriels

Activités : Elite technique, seuils industriels, attention à l'épandage des effluents, gestion pointue de l'organisation du travail (robot...)

Territoires : toutes zones

Représentations : Attention à l'image véhiculée par rapport au discours des professionnels.

Tendances actuelles : moteur porteur économiquement, tendance au développement, attention à la maîtrise technique, à l'acceptabilité sociale et politique. Attention à la transmissibilité, à la gestion des relations humaines. C'est un moteur qui génère de gros volumes et, à terme, des stocks.

D. Alternatives végétales par rapport à l'élevage. Mécanismes : 34.12.15.11.4

Acteurs : Tous les éleveurs en recherche de rentabilité. Incitations d'autres acteurs pour laisser tomber l'élevage.

Activités : ayant peu d'amortissements, choix peu réversible

Territoires : tous sauf ceux du moteur A, ayant de « l'herbe par défaut »

Représentations : Image de l'élevage en baisse, confort de vie

Tendances actuelles : ce moteur est notre « roue libre » de l'orientation du végétal vers autre chose que l'élevage de ruminants. Attention au stabilisateur de surfaces en herbe (base 2005=base 100). Rôle de la PAC et de l'Europe : contraintes (bien être animal, chargement), aides (découplage). Quel sera le besoin mondial en céréales demain ? Evolution limitée pour l'instant mais tendances sur l'énergie et les aliments à suivre.

E. Coproduits et non alimentaire. Mécanismes : 35.4

Acteurs : selon la politique de la profession et des industriels

Activités : Equilibre hors région. Choix entre les 2 voies de valorisation humide et sec (Coût de séchage=20 euros/tonne) qui façonnera l'élevage de proximité.

Territoires : Lié à l'emplacement des usines de biocarburant et leurs rayons d'action, proximité, solidarité entre filières.

Représentations : Contrats avec organisation collective des éleveurs

Tendances actuelles : Mécanisme de la roue libre qui privilégie la voie végétale vers l'énergie et un retour probable vers l'élevage. Très dépendant du prix de marché. Dossier très flou pour le moment.

F. Pilotage de l'élevage par l'aval. Mécanismes : 6.13

Acteurs : Sites de transformation, Rôle de la profession

Activités : moins en viande qu'en lait

Territoires : avec AOC. Densité

Représentations : Réglementation

Tendances actuelles : Les décisions des transformateurs peuvent-ils changer l'élevage ? Attention à la fin des quotas, suivre les concentrations des sociétés privées, les alliances agriculteurs/industriels. Attention à l'atomisation des agriculteurs. Attention à la baisse de consommation de viande.

G. Pression sociétale et des consommateurs. Mécanismes : 24.21.7.23.25.31.32

Acteurs : Consommateurs, en fait, Distributeurs, et médias

Activités : Viande ?, Lait

Territoires : tous concernés

Représentations : Manque de lisibilité des étiquettes pour le consommateur de viande.

Tendance actuelle : Risque médiatique. Peu d'influence des professionnels agricoles. Attention à l'effet prix. Phénomène récent : « on tue la vie ». Impact sur les jeunes consommateurs.

H. Filières d'élevage et production de masse. Mécanismes : 8.37

Acteurs : tous

Activités : tous

Territoires : tous

Représentations : La communication sur la filière de masse est différente des niches.

Tendance actuelle : Cette organisation permet de garantir un volume. Elle absorbe la masse de production et ses différences. La marge qui en résulte est faible car la quantité fait le revenu. Le principe est de ne laisser personne sur le bord du chemin. L'effet de volume est un facteur déterminant de la réussite du modèle. Quid des filières courtes, des niches ? Quid de la filière bio ?

I. *Système de production autonome.* Mécanismes : 14.16.33

Acteurs : Système de polyculteur éleveur, Groupes d'éleveurs

Activités : moins sensible aux cours des matières premières.

Territoires : Place de l'herbe importante

Représentations : Style. Sensibilité. Philosophie

Tendance actuelle : On va vers une filière courte jusque la distribution. Obtention d'une gamme /apport d'une offre. C'est un sujet « mosaïque », une manière de concevoir son entreprise. Il existe de façon « marginale » mais aurait tendance à se développer en réaction au prix des matières premières qui augmente. C'est une manière de produire qui affranchit des contingences.

J. *Paysages et aménagement du territoire.* Mécanismes : 40.27.42

Acteurs : Tous. Agriculteurs minoritaires. Associations environnementales

Activités : Economie, emploi, autres fonctions du monde rural

Territoires : Europe, Réglementations.

Représentations : Sociétal, périurbain.

Tendance actuelle : Moteur tendant à l'augmentation de la place de la forêt, de l'herbe. C'est la place des urbains dans la définition du paysage. Vision urbaine (politique). Dans les zones périurbaines, incidences sur élevage (de l'herbe sans animaux, sans mouche, sans odeur). L'équilibre économique serait maintenu par des indemnités (500 euros/ha d'herbe...).

K. *L'ombre du Champagne-Marne.* Mécanismes : 43

Acteurs : tous concernés

Activités : Identité d'élevage peu marquée

Territoires : tous

Représentations : Plutôt un frein qu'un levier

Tendance actuelle : Il s'agit d'expertiser l'effet de la notoriété du champagne et de la Marne pour l'élevage ruminant régional. C'est une richesse virtuelle inculquée par le vignoble sur l'ensemble des productions. Vu de l'extérieur « tous les champardennais sont riches et boivent du champagne à tous les repas ». Les professionnels de l'élevage estiment plutôt avoir une vie à côté sans être dans le même monde. Ils sont obligés de reconstruire une autre identité en élevage sans même pouvoir s'appuyer sur l'image du champagne très protégée et exclusive au monde viticole. Segmentation ?

8. Intervention de Lucien Bourgeois

Il se dit très frappé par la polarisation sur la production de masse. Il y a peu de différenciation recherchée alors que dans l'industrie la différenciation est essentielle (exemple de la voiture unique pour chaque client avec les options choisies). La profession agricole régionale a plutôt le profil d'un sous traitant en élevage.

Certains professionnels présents répondent que pour avoir accès au marché il faut de la production toute l'année, en quantité suffisante, avec le respect d'un cahier des charges. D'autres estiment que cibler un marché de niche est un problème culturel.

9. Accueil de l'après-midi du 28 mars 2008

Nous devons construire des figures à long terme. « Ecrire la chute de l'histoire ». Chaque figure à long terme est une photo imaginaire de ce que serait la Champagne-Ardenne à long terme en matière d'élevage ruminant. Nous devons définir quels moteurs sont associés aux figures à long terme.

10. Grille des figures long terme

Nous décrivons 6 figures à long terme. L'objectif n'est pas de proposer un jeu de cartes pour faire un choix. Ce n'est pas prédictif mais cela permet, au cas où, de pouvoir donner des signaux d'alerte.

La grille des figures long terme

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
A : ELV herbe par défaut	1					3		
B : Valorisation prod. et terroirs	1			2	3			
C : ELV intensif - productivité		6	.		2	3		
D : Alternatives végétales / ELV	1		.		2	3		
E : Coproduits et non alimentaire		5	1		3			
F : Pilotage ELV par l'aval			2		1			
G : Pression Conso et sociétale	..		?	1	2	3		
H : Filière ELV prod. de masse		4	.		1			
I : Système de prod. autonome				2		1		
J : Paysages et aménag. Territoir.	..'			2		2		
K : L'ombre du Champagne-Marne	~~~~~							



Figure 1 :

Moteurs utilisés : **D (alternatives végétales)**/ A (elv herbe par défaut)/ B (valoris prod et terroirs)/ G (pression conso, sociétale)/ J (paysages aménagt territoire). **phénomène fort : D=1**

Descriptif : Les agriculteurs privilégiant les choix de valorisation du végétal en dehors de l'élevage, nous retrouvons des ilots d'élevage typés, avec un élevage résiduel ciblé dans les zones d'herbe par défaut (ultra identitaire), le reste du territoire étant dédié aux cultures végétales. Les filières de transformation doivent s'adapter aux zones de production d'élevage plus restreintes.

Figure 2 :

Moteurs utilisés : C (elv intensif, productivité)/E (coproduits, non alimentaire) /H (élev production de masse) même poids pour chaque moteur.

Descriptif : Les exploitations sont spécialisées et produisent de gros volumes. Pour ce faire elles ont optimisé l'organisation du travail. La valeur ajoutée est maintenue au maximum en région avec l'utilisation des coproduits de nos usines de biocarburants. Les opérateurs d'aval gèrent de grandes filières de masse et se sont densifiés.

Figure 3 :

Moteurs utilisés : E (**coproduits, non alimentaire**)/ F (pilotage Elv par aval)/ C (elv intensif, productivité)/ D (alternatives végétales)/ G ? (pression conso sociétale)/ H (élev production de masse) **phénomène fort : E=1 ; F=2**

Descriptif : Au centre du territoire les structures industrielles générant des coproduits sont implantées et l'organisation de l'élevage se fait autour. Les mots clés sont : contrats, développement partagé. Il s'agit d'un jeu contractuel de type industriel avec une logique d'écoulement de masse.

Figure 4 :

Moteurs utilisés : **G (pression conso sociétale)**/ J (paysages aménagt territoire)/ B (valoris prod et terroirs)/ I (système de prod autonome) / K (l'ombre du champagne Marne) **phénomène fort : G=1**

Descriptif : C'est la logique urbaine, idyllique, du paysage rural de carte postale. Décor : « agriculture peplum » on vient tourner des films sur l'agriculture en région. Les produits AOC et du terroir ont le vent en poupe. L'élevage est réduit aux zones herbagères.

Figure 5 :

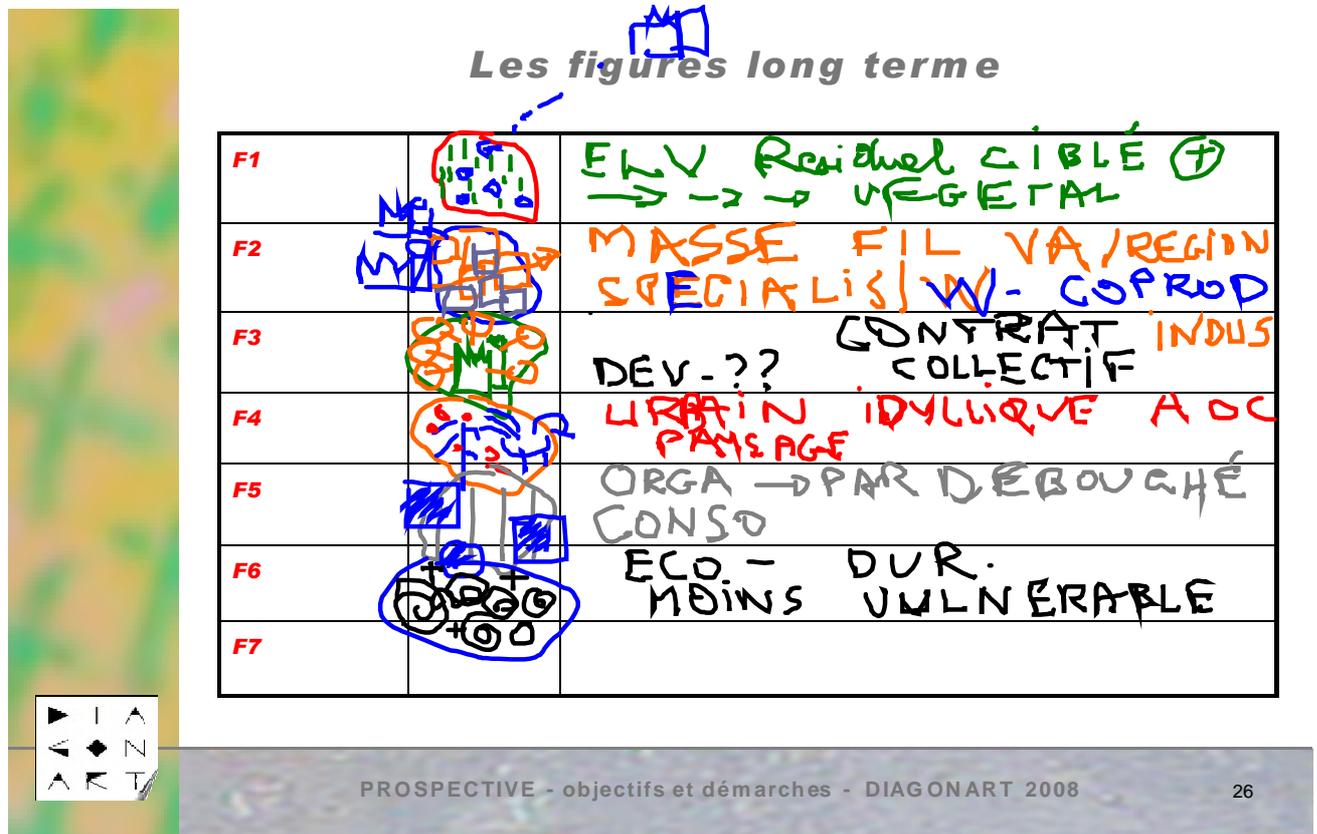
Moteurs utilisés : F (**pilotage Elv par aval**)/ H (**élev production de masse**) / G (pression conso sociétale)/ D (alternatives végétales)/ C (elv intensif, productivité)/ E (coproduits, non alimentaire) / B (valoris prod et terroirs) **phénomène fort : F=1 ; H=1**

Descriptif : C'est l'aval qui pilote le développement de l'élevage. L'aval (grande distribution, industriels) pilote de façon globale la production. L'organisation se fait par les débouchés. L'avis des consommateurs (en fait souvent l'avis des distributeurs) prédomine.

Figure 6 :

Moteurs utilisés : I (système de prod autonome) / J (paysages aménagés territoire) / C (elv intensif, productivité) / G (pression conso sociétale) / A (elv herbe par défaut) **phénomène fort : I=1**

Descriptif : Développement basé sur les systèmes de production autonomes, systèmes bien réglés, productifs. Economie durable (peu sensible aux intrants), moins vulnérable.



11. Débriefing

Volontairement nous ne citerons pas les personnes qui se sont exprimées.

Il y a eu beaucoup de réflexion, des non dits habituellement abordés ici, une liberté d'échanges appréciée, le fait de « pouvoir communiquer sur notre ressenti de l'avenir », un véritable intérêt de se regrouper régionalement sur cette thématique.

Cette production ne peut suffire à bâtir des orientations. Ce sont des orientations d'ordre collectif. On peut communiquer vers les éleveurs. Les messages d'alerte peuvent être lancés vers les éleveurs, les industriels, le Conseil Régional qui est en attente de communication sur le sujet (quels sont les leviers à mettre en œuvre ?)... Des apports extérieurs sont nécessaires avant de revenir autour de la table. Il y a nécessité d'affiner ce travail. Il faut trouver une chute dans les scénarios pour garder des éleveurs, réintégrer les jeunes et s'intéresser à la formation.

Y aurait-il trop de figures ? (moins serait plus facile à utiliser). Il y a nécessité d'un résultat plus concret (éleveur avec besoin de toucher). Il faut faire des liaisons avec d'autres départements, d'autres régions.

Nécessité partagée d'une veille, d'une suite à donner. 2 choses : mettre en place un système de veille avec une mise à jour annuelle et des alertes puis avoir une restitution des actions qui ont été menées suite aux orientations prises. Il y aurait un intérêt à recommencer ce travail après le bilan de santé de la PAC.

12. Suites à donner

Après un compte rendu écrit du séminaire, il faut reprendre les figures à long terme, les décrire sous l'aspect systèmes pour pouvoir réaliser des simulations et fournir des éléments de réflexion après une modélisation de la ferme champardennaise selon les figures retenues.

L'objectif est de pouvoir faire des enquêtes auprès de décideurs pour avoir leur ressenti sur tel ou tel scénario. Le travail sera ensuite présenté au groupe de professionnels du séminaire.

Cela doit permettre dans un premier temps aux élus professionnels puis, dans un deuxième temps, aux élus politiques de définir les orientations stratégiques. In fine, pour début octobre 2008, la CRA produira un document pour le compte du Conseil Régional.



Prospective 2020 des bassins d'élevage ruminant en Champagne-Ardenne

Liste des techniciens du groupe de travail

Jean-Philippe MOUSSU	Chambre d'Agriculture des Ardennes
Joël MARTIN	Chambre d'Agriculture des Ardennes
Claude GERARD	Chambre d'Agriculture des Ardennes
Jean-Louis DECK	Chambre d'Agriculture de l'Aube
Christian MOULIN	Chambre d'Agriculture de la Marne
Daniel COUEFFE	Chambre d'Agriculture de Haute-Marne
Gérard LELAURAIN	Chambre d'Agriculture de Haute-Marne
Bernard MORHAIN	Institut de l'Élevage
Dominique CAILLAUD	Institut de l'Élevage
Jean-Claude MITHOUARD	Chambre Régionale d'Agriculture
Benoît DENISART	Chambre Régionale d'Agriculture
Guillaume HEYMAN	Chambre Régionale d'Agriculture
Lucien Bourgeois	APCA

	Système s régionx	Cas Types Gd Est	Figure 1 S1 (ex A) pas favorab au lait	Figure 1 S2 (ex C) pas favor lait mais mieux positionné	Figure 2 S3 : masse option coproduits	Figure 4 S4 : bio, AOC	Figure 5 S5 : aval	Figure 6 S6 : autonomie
1	bio	KT7	=		+	+++		
2	TPRL	0	disparition	disparition	disparition	disparition	disparition	disparition
3	PSLH	0	disparition	disparition	disparition	disparition	disparition	disparition
4	LMH	KT3	> cultures vers CVV et qq résistants AOC, pas CVO	maintien et agrandissement	grandit	40% reconv	50% agrandissement, 50% disparition	maintien prod lait
5	QLS	0	disparition	disparition	complexé	20% reconv	disparition ou PSVH	disparition
6	QLV	KT4	vers CVV ?	LC	50% CVV, 50% LMMS	20% reconv	disparition ou CVV	disparition
7	LMMS	KT6	50% CVV et reste maintien	maintien et agrandissement	produisent + lait	standard	densité	produit moins de lait
8	LMMV	KT5	100% CVV	LC	produisent + lait, vers LMMS	20% reconv	densité	spécialisation en lait
9	QLC	0	disparition ou CPD	disparition ou CPD	disparition	20% reconv	disparition	disparition
10	PLGS	0	céréaliér	céréaliér	céréaliér	standard	céréaliér	céréaliér
11	LC	KT10	céréaliér	céréaliér	produisent ++	5% reconv	densité	modif assol, augm SFP, dimin prod lait globale
12	LCV	KT9	céréaliér ou CVGS ou CVC	céréaliér ou LC	produisent ++	5% reconv	densité	moins viande, + lait
13	S	KT8	CVC, CVGS	céréaliér ou LC	produisent ++	5% reconv	maintien	baisse en lait, suppression taurillons
14	CL	KT13	céréaliér	céréaliér	30% + lait; 70% + céréales	standard	densité	augm SFP, valoris coproduits
15	PSVH	0	maintien	50% disparition HO ?	maintien	standard	maintien	maintien
16	HEV	HEV1, 6	HEV, CVV	CVV	maintien	10% reconv	maintien	retournt pour produire des céréales + paille
17	HIV	HIV2	50%CVV, 50% disparition	30%CVV, 70% disparition	maintien	standard	maintien	difficultés extensification et pluriactivité/agrandissement
18	PSVC	0	maintien	50% disparition	50% disparition	standard	50% disparition	pluriactivité
19	CVV	CVV8	vers CVC SCOP et agrandt	vers CvC SCOP et agrandt	++ viande	20% reconv	++ viande	arrêt JB ?
20	CVGS	CVGS4	vers CVC SCOP et + agrandt	vers CvC SCOP et + agrandt	++ viande	5% reconv	++ viande	arrêt JB ?
21	CVC	CVC2	céréaliér	céréaliér	maintien	5% reconv	maintien	pas un pb d'élevage
22	CVE	CVE	céréaliér	céréaliér	++ viande	standard	+++ viande	arrêt JB ?
23	PO	PO	maintien	maintien	maintien	standard	maintien	non concerné
24	HO	HO	maintien en plein air	maintien en plein air	maintien	standard	maintien	non concerné
25	CVO	CVO	céréaliér	céréaliér	++ viande	5% reconv	maintien	arrêt du mouton ?